

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 04 MARS 2025

Le quatre mars deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, 65 avenue du Général de Gaulle à Chantonnay, pour une troisième séance.

Présents (P), Absents et excusés (E) :

ALBERT Michelle	E	DELAYE Jean-Jacques	P	MOISSON Jean	E
BELZ Annick	E	GODARD-VOISIN Delphine	E	MOREAU Laetitia	P
BILLAUDEAU Louissette	E	GOURMAUD Catherine	P	PHELIPEAU Brigitte	P
BOISSINOT Christian	E	GOURAUD Christophe	P	RAIFAUD Jean-Luc	P
BREMOND Arlette	E	GRIMAUD Jean-Marcel	P	SOULARD Yannick	P
CHAIGNEAU Denis	P	MARTINEAU Valérie	P	TONARELLI Valérie	P
CHANCELIER Laurent	E	MOINET Isabelle	P	VERGNAUD Alain	P

Absents et excusés avec pouvoir :

Mme Michelle ALBERT a donné pouvoir à M. Yannick SOULARD – Mme Louissette BILLAUDEAU a donné pouvoir à Mme Isabelle MOINET – M. Laurent CHANCELIER a donné pouvoir à M. Jean-Marcel GRIMAUD.

Nombre d'administrateurs en exercice : 21

Nombre d'administrateurs présents : 13

Nombre d'administrateurs votants : 16

Monsieur Yannick SOULARD est nommé secrétaire de séance.

Date de convocation : 26 février 2025

L'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 13 février 2025
2. Décisions prises par la Présidente suite aux délégations données par le Conseil d'administration

CIAS « Pays de Chantonnay » :

3. CIAS « Pays de Chantonnay » : vote du budget primitif 2025

Restauration Collective :

4. Budget annexe « Restauration collective » : vote du budget primitif 2025
5. Budget annexe « Restauration collective » : tarif facturation livraison de repas mairie de Chantonnay

EHPAD Multisite « Pays de Chantonnay » :

6. EHPAD Multisite « Pays de Chantonnay » : vote de l'EPRD (état prévisionnel des recettes et des dépenses) 2025

Résidences autonomie « Le Tail fleuri » et « Les Grands-parents » :

7. Résidence autonomie « Le Tail fleuri » : section d'investissement reprise du résultat 2024 (pour information) et vote du budget 2025
8. Résidence autonomie « Le Tail fleuri » : loyer et charges fixes
9. Résidence autonomie « Le Tail fleuri » : vote du budget exécutoire 2025
10. Résidence autonomie « Les Grands-parents » : section d'investissement reprise du résultat 2024 (pour information) et vote du budget 2025
11. Résidence autonomie « Les Grands-parents » : loyer et charges fixes
12. Résidence autonomie « Les Grands-parents » : vote du budget exécutoire 2025

Service d'aide et d'accompagnement à domicile « Pays de Chantonnay » :

13. Service d'aide et d'accompagnement à domicile « Pays de Chantonnay » : vote des tarifs 2025
14. Service d'aide et d'accompagnement à domicile « Pays de Chantonnay » : section d'investissement reprise du résultat 2024 (pour information) et vote du budget 2025
15. Service d'aide et d'accompagnement à domicile « Pays de Chantonnay » : vote du budget exécutoire 2025

Questions diverses :

16. Vie de la collectivité – EHPAD « L'Assemblée »
17. EHPAD « Les Erables » : modification organigramme
18. EHPAD « Les Humeaux » : modification organigramme
19. Prévention seniors : bilan 2024

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 13 FÉVRIER 2025

Le procès-verbal de la réunion du 13 février 2025 est approuvé à l'unanimité.

Madame Valérie MARTINEAU entre en séance à 18h36.

Madame Valérie TONARELLI entre en séance à 18h40.

N° 2025-11 DÉCISIONS PRISES PAR LA PRÉSIDENTE SUITE AUX DÉLÉGATIONS DONNÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nomenclature des actes : 5.4

La Présidente présente les décisions qu'elle a prises suite aux délégations données par le Conseil d'Administration :

DP 2025-10 ATTRIBUTION DE L'ACCORD-CADRE N° 2025-1 RELATIF À LA COLLECTE, GESTION ET VALORISATION DES BIODÉCHETS ALIMENTAIRES D'ÉTABLISSEMENTS PUBLICS PRODUCTEURS AU PAYS DE CHANTONNAY – GROUPEMENT DE COMMANDES	SAS ReFood Service, mandataire et la SAS Secanim Centre, le 2ème cotraitant
--	---

Le Conseil d'Administration en prend acte.

N° 2025-12 CIAS « PAYS DE CHANTONNAY » : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Nomenclature des actes : 7.1

La Présidente présente au Conseil d'Administration le projet de budget primitif pour l'exercice 2025 (voir documents joints).

La Présidente propose au Conseil d'Administration de voter ce budget par chapitre en fonctionnement et par opérations en investissement, qui reprend les orientations adoptées lors d'une précédente séance, et qui s'équilibre comme suit :

Présentation détaillée de la **section de fonctionnement** et vote par chapitre :

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 011 Charges à caractère général	pour un montant de	146 733,95 €
Chapitre 012 Charges de personnel	pour un montant de	99 700,00 €
Chapitre 65 Autres charges de gestion courante	pour un montant de	3 000,00 €
Chapitre 66 charges financières	pour un montant de	22 000,00 €
Chapitre 67 Charges exceptionnelles	pour un montant de	4 000,00 €
Chapitre 023 Virement à la section investissement	pour un montant de	508 354,72 €
Chapitre 042 Op.d'ordre de section à section	pour un montant de	325 000,00 €

Recettes de fonctionnement :

Chapitre 70	Produits de services	pour un montant de	11 220,00 €
Chapitre 74	Dotations et participations	pour un montant de	27 403,00 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	pour un montant de	566 433,00 €
Chapitre 77	Produits exceptionnels	pour un montant de	10 828,92 €

Avec la reprise des résultats en recettes de 492 903,75 €, la section de fonctionnement s'équilibre ainsi en recettes et en dépenses à **1 108 788,67 €**.

Présentation détaillée de la **section d'investissement** et vote par opération :

Dépenses d'investissement :

Chapitre 16 : emprunts et dettes	pour un montant de	124 185,96 €	
Chapitre 20 (hors opération) : immobilisations incorporelles	pour un montant de	40 000 €	
Chapitre 21 (hors opération) : immobilisations corporelles	pour un montant de	60 000 €	
Chapitres 20, 21 et 23 :			
Opération 16 Achat matériels divers	pour un montant de	100 000,00 €	
Opération 17 Travaux EHPAD Erables Humeaux	pour un montant de	1 882 714,67 €	
Chapitre 040 Opérations d'ordre de section à section	pour un montant de	10 828,92 €	

Recettes d'investissement :

Chapitre 10	FCTVA	pour un montant de	184,00 €
Chapitre 13	Etat et Etablissements nationaux	pour un montant de	1 091 091,00 €
Chapitre 021	Virement de la section fonctionnement	pour un montant de	508 354,72 €
Chapitre 040	Opérations d'ordre de section à section	pour un montant de	325 000,00 €

Avec la reprise des résultats en recettes de 293 099,83 €, la section d'investissement s'équilibre ainsi en recettes et en dépenses à **2 217 729,55 €**.



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-2, L2311-5 et R 2311-13 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu l'article 13 du Règlement intérieur du CIAS mentionnant que « les budgets primitifs et supplémentaire ainsi que, le cas échéant, les budgets annexes sont proposés au Conseil d'Administration par la Présidente et soumis au vote de celui-ci dans le délai prévu par la loi ;

Considérant la tenue du débat d'orientations budgétaires lors de la séance du Conseil d'Administration du 13 février dernier ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget prévisionnel pour l'exercice 2025 ;

Il est proposé d'adopter le Budget Primitif 2025, dont la synthèse est annexée à la présente délibération. Le budget s'équilibre en dépenses et recettes de la manière suivante :

SECTION FONCTIONNEMENT			
Dépenses	1 108 788,67 €	Recettes	1 108 788,67 €
Chapitre 011	146 733,95 €		
Chapitre 012	99 700,00 €	Chapitre 70	11 220,00 €
Chapitre 65	3 000,00 €	Chapitre 74	27 403,00 €
Chapitre 66	22 000,00 €	Chapitre 75	566 433,00 €
Chapitre 67	4 000,00 €	Chapitre 77	10 828,92 €
Chapitre 023	508 354,72 €	Chapitre 002	492 903,75 €
Chapitre 042	325 000,00 €		

SECTION INVESTISSEMENT			
Dépenses	2 217 729,55 €	Recettes	2 217 729,55 €
Chapitre 16	124 185,96 €		
Chapitre 20	40 000,00 €	Chapitre 10	184,00 €
Chapitre 21	60 000,00 €	Chapitre 13	1 091 091,00 €
Chapitres 20,21,23 :		Chapitre 021	508 354,72 €
-Opération 16	100 000,00 €	Chapitre 040	325 000,00 €
-Opération 17	1 882 714,67 €	Chapitre 001	293 099,83 €
Chapitre 040	10 828,92 €		

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- De voter par chapitre pour la section de fonctionnement le budget 2025 du CIAS ;
- De voter par opération pour la section d'investissement le budget 2025 du CIAS ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Suite à la présentation réalisée par Madame Noémie CHÊNE, Directrice du CIAS, **Madame Catherine GOURMAUD** demande une explication concernant la nouvelle dépense de taxe foncière inscrite au budget 2025. **Madame Noémie CHÊNE** explique que cette dépense apparaît au CA 2023 mais pas au CA 2024.

Monsieur Yannick SOULARD interpelle sur le fait que le sujet avait déjà été abordé en réunion et qu'aucune taxe foncière n'avait été demandée sur les autres communes. Il demande que le point soit éclairci et savoir qui est redevable d'une taxe foncière.

N° 2025-13 BUDGET ANNEXE « RESTAURATION COLLECTIVE » : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Nomenclature des actes : 7.1

La Présidente présente au Conseil d'Administration le projet de budget primitif pour l'exercice 2025 (voir documents joints).

La Présidente propose au Conseil d'Administration de voter ce budget qui reprend les orientations adoptées lors d'une précédente séance, et qui s'équilibre comme suit :

Présentation détaillée de la **section de fonctionnement** et vote par chapitre :

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 011	Charges à caractère général	pour un montant de	885 659,69 €
Chapitre 012	Charges de personnel	pour un montant de	148 400,00 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	pour un montant de	101 200,00 €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	pour un montant de	2 400,00 €
Chapitre 023	Virement à la section investissement	pour un montant de	482 787,94 €
Chapitre 042	Op. d'ordre de section à section	pour un montant de	300,00 €

Recettes de fonctionnement :

Chapitre 64	Atténuation de charges / personnel	pour un montant de	19 300,00 €
Chapitre 70	Produits de services	pour un montant de	890 000,00 €

Avec la reprise des résultats en recettes de 711 447,63 €, la section de fonctionnement s'équilibre ainsi en recettes et en dépenses à **1 620 747,63 €**.

Présentation détaillée de la **section d'investissement** et vote par opérations :

Dépenses d'investissement :

Chapitres 20, 21 et 23

Opération 16	Matériel divers	pour un montant de	538 505,27 €
--------------	-----------------	--------------------	--------------

Recettes d'investissement :

Chapitre 021	Virement de la section fonctionnement	pour un montant de	482 787,94 €
Chapitre 040	Op. d'ordre de section à section	pour un montant de	300,00 €

Avec la reprise des résultats en recettes de 55 417,33€, la section d'investissement s'équilibre ainsi en recettes et en dépenses à **538 505,27 €**.



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-2, L2311-5 et R 2311-13 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu l'article 13 du Règlement intérieur du CIAS mentionnant que « les budgets primitifs et supplémentaire ainsi que, le cas échéant, les budgets annexes sont proposés au Conseil d'Administration par la Présidente et soumis au vote de celui-ci dans le délai prévu par la loi ;

Considérant la tenue du débat d'orientations budgétaires lors de la séance du Conseil d'Administration du 13 février dernier ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget prévisionnel pour l'exercice 2025 ;

Il est proposé d'adopter le Budget Primitif 2025, dont la synthèse est annexée à la présente délibération. Le budget s'équilibre en dépenses et recettes de la manière suivante :

SECTION FONCTIONNEMENT			
Dépenses	1 620 747,63 €	Recettes	1 620 747,63 €
Chapitre 011	885 659,69 €		
Chapitre 012	148 400,00 €	Chapitre 64	19 300,00 €
Chapitre 65	101 200,00 €	Chapitre 70	890 000,00 €
Chapitre 67	2 400,00 €	Chapitre 002	711 447,63 €
Chapitre 023	482 787,94 €		
Chapitre 042	300,00 €		

SECTION INVESTISSEMENT			
Dépenses	538 505,27 €	Recettes	538 505,27 €
Chapitres 20,21,23 :		Chapitre 021	482 787,94,00 €
-Opération 16	538 505,27 €	Chapitre 040	300,00 €
		Chapitre 001	55 417,33 €

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- De voter par chapitre pour la section de fonctionnement le budget 2025 du budget annexe « Restauration collective » ;
- De voter par opération pour la section d'investissement le budget 2025 du budget annexe « Restauration collective » ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

N° 2025-14 BUDGET ANNEXE « RESTAURATION COLLECTIVE » : TARIF FACTURATION LIVRAISON DE REPAS MAIRIE DE CHANTONNAY

Nomenclature des actes : 7.1

Depuis février 2024, les repas de l'Accueil de loisirs et de la Crèche municipale de la ville de Chantonnay sont fournis pendant les vacances scolaires par la société MEDIREST COMPASS GROUP. Par courrier en date du 30 novembre 2023, la Mairie avait sollicité le service « Restauration Collective » du CIAS pour assurer la livraison de ces repas.

Le Conseil d'administration a délibéré à deux reprises pour fixer le prix de la prestation de livraison. Initialement fixée à 5€ par jour en décembre 2023 pour un temps prévisionnel de 15minutes, ce tarif avait été revu par délibération en mars 2024.

Il convient d'affiner la délibération pour encadrer et permettre une facturation au temps réellement passé qui peut être inférieur ou supérieur à une durée d'1h30 estimée dans la dernière délibération de 2024.



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération 2023-82 du 12/12/2023 du CIAS du Pays de Chantonnay ;

Vu la délibération 2024-31 du 05/03/2024 du CIAS du Pays de Chantonnay ;

Considérant la livraison des repas par le service « Restauration Collective » du CIAS du Pays de Chantonnay à la Mairie de Chantonnay durant les vacances scolaires ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- D'accepter de livrer les repas au Service Accueil de Loisirs et à la Crèche de la ville de Chantonnay ;
- De fixer le tarif de cette livraison à 5€ par ¼ entamé ;
- De facturer en fonction du temps réellement passé, par la transmission d'un justificatif des heures réalisées pour chaque période par l'équipe du portage ;
- De diviser la facture pour chaque service : service Accueil de Loisir et service Crèche ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

N° 2025-15 EHPAD MULTISITE « PAYS DE CHANTONNAY » : VOTE DE L'EPRD (ÉTAT PRÉVISIONNEL DES RECETTES ET DES DÉPENSES) 2025

Nomenclature des actes : 7.1

L'EHPAD multisite « Pays de Chantonnay » est tenu de voter son EPRD en même temps que le budget principal du CIAS, avant le 15 avril.

La Présidente propose au Conseil d'Administration de prendre connaissance des documents joints en annexe, composant l'EPRD 2025 et de valider les montants suivants :

Compte de résultat non soumis à l'obligation d'équilibre :

Présentation des charges :

Groupe 1 : Dépense afférentes à l'exploitation courantes	1 469 595,12 €
Groupe 2 : Dépenses de personnel	7 593 978,82 €
Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	1 229 536,93 €
TOTAL Charges	10 293 110,87 €

Présentation des produits :

Groupe 1 : Produits de la tarification	9 472 309,88 €
Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	243 687,33 €
Groupe 3 : Autres produits	63 399,88 €
TOTAL produits	9 779 397,09 €

002 : excédent antérieur reporté	00,00 €
005 : amortissements comptables différés	40 864,45 €

Sans résultat antérieur, l'EPRD prévisionnel présente un déficit de - 472 849,33 €.

Tableau de Financement :

Ressources :

Capacité d'autofinancement	d'un montant de	00,00 €
Chapitre 10 Fonds associatifs, apports, dotations	pour	25 324,13 €
Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées	pour	<u>25 000,00 €</u>
TOTAL :		50 324,13,00 €

Emplois :

Insuffisance d'autofinancement	d'un montant de	448 734,17 €
Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées	pour un montant de	25 000,00 €
Chapitre 20 Emprunts et dettes assimilées	pour un montant de	10 000,00 €
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	pour un montant de	<u>200 000,00 €</u>
TOTAL :		683 734,17 €

Avec un prélèvement sur fonds de roulement de **633 410,04 €** le total des emplois et des ressources s'équilibre à **683 734,17 €**.

La notification des crédits de l'ARS fera l'objet d'une décision modificative si le montant de la dotation est différent du montant voté.



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-2, L2311-5 et R 2311-13 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 ;

Vu l'article 13 du Règlement intérieur du CIAS mentionnant que « les budgets primitifs et supplémentaire ainsi que, le cas échéant, les budgets annexes sont proposés au Conseil d'Administration par la Présidente et soumis au vote de celui-ci dans le délai prévu par la loi ;

Considérant la tenue du débat d'orientations budgétaires lors de la séance du Conseil d'Administration du 13 février dernier ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote de l'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses pour l'exercice 2025 ;

Il est proposé d'adopter l'EPRD 2025, dont la synthèse est annexée à la présente délibération. Le budget se présente en dépenses et recettes de la manière suivante :

SECTION FONCTIONNEMENT			
Dépenses	10 313 110,87 €	Recettes	9 785 717,62 €
GROUPE 1	1 469 595,12 €	GROUPE 1	9 437 765,96 €
GROUPE 2	7 613 978,82 €	GROUPE 2	243 687,33 €
GROUPE 3	1 229 536,93 €	GROUPE 3	63 399,88 €
		005	40 864,45 €

SECTION INVESTISSEMENT			
Ressources	683 734,17 €	Emplois	683 734,17 €
Chapitre 10	25 324,13 €	IAF	448 734,17 €
Chapitre 16	25 000,00 €	Chapitre 16	25 000,00 €
		Chapitre 20	10 000,00 €
Prélèvement sur FDR	633 410,04 €	Chapitre 21	200 000,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- De voter l'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2025 de l'EHPAD multisite « Pays de Chantonnay » ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Madame Isabelle MOINET explique qu'un travail d'évaluation et de schéma autour de la fibre et internet est à réaliser sur le CIAS. Il convient de faire budgéter avec la bonne technologie les besoins de demain. L'objectif est de réaliser un vrai audit pour faire un choix cohérent sur l'ensemble des structures du CIAS.

Monsieur Yannick Soulard demande si la fibre est arrivée sur les structures. L'EHPAD de l'Assemblée l'a mais que dans un sens. L'EHPAD des Erables va l'avoir avec la modification de l'autocom. Madame Ludivine CRÉMOIS, directrice de la Résidence Autonomie « Le Tail fleuri » indique la difficulté rencontrée aujourd'hui notamment par la perte de communication. Elle avait entamé les démarches mais attend la réflexion générale sur le CIAS.

N° 2025-16 RESIDENCE AUTONOMIE « LE TAIL FLEURI » : SECTION D'INVESTISSEMENT REPRISE DU RÉSULTAT 2024 ET VOTE DU BUDGET 2025

Nomenclature des actes : 7.1

Reprise des résultats 2024 :

Résultat 2024.....- 4 078,07 €
 Résultat antérieur+ 31 817,50 €

Soit un résultat au 31/12/2024
 à incorporer au BP 2025.....+ **27 739,43 €**

Dépenses :

Chapitre 13 : Subventions d'investissement.....625,67 €
 Chapitre 15 : Reprise sur provision 0,00 €
 Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées20 404,19 €
 Chapitre 20 : Concessions, brevets, licences 0,00 €
 Chapitre 21 : Immobilisation corporelle.....29 509,57 €
 Chapitre 26 : Participation et créances..... 0,00 €

Recettes :

Chapitre 10 : dotations, fonds divers et réserves.....	0,00 €
Chapitre 15 : provision pour risques et charges	0,00 €
Chapitre 16 : Emprunts et dettes.....	3 000,00 €
Chapitre 28 : Amortissements des immobilisations	19 800,00 €

Avec la reprise du résultat antérieur (27 739,43 €), la section d'investissement s'équilibre ainsi en recettes et en dépenses à **50 539,43 €**.



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-2, L2311-1 et R 2312-1, relatifs au vote du budget primitif ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 ;

Vu l'article 13 du Règlement intérieur du CIAS mentionnant que « les budgets primitifs et supplémentaire ainsi que, le cas échéant, les budgets annexes sont proposés au Conseil d'Administration par la Présidente et soumis au vote de celui-ci dans le délai prévu par la loi ;

Considérant la tenue du débat d'orientations budgétaires lors de la séance du Conseil d'Administration du 13 février dernier ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget prévisionnel pour l'exercice 2025 ;

Il est proposé d'adopter le Budget investissement 2025, dont la synthèse est annexée à la présente délibération. Le budget se présente en dépenses et recettes de la manière suivante :

SECTION INVESTISSEMENT			
Dépenses	50 539,43 €	Recettes	50 539,43 €
Chapitre 13	625,67 €	001	27 739,43 €
Chapitre 16	20 404,19 €	Chapitre 16	3 000,00 €
Chapitre 21	29 509,57 €	Chapitre 28	19 800,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- De voter le budget 2025 de la Résidence Autonomie « Le Tail Fleuri » - section d'investissement ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

N° 2025-17 RESIDENCE AUTONOMIE « LE TAIL FLEURI » : LOYER ET CHARGES FIXES

Nomenclature des actes : 7.1

La Présidente explique au Conseil d'Administration qu'il convient de fixer le tarif qui englobe le loyer et les charges fixes ainsi que le tarif des prestations obligatoires de la Résidence Autonomie « le Tail fleuri », à compter du 1^{er} février 2025.

La Présidente propose au Conseil d'Administration les montants suivants :

CHARGES FIXES	2024 - T1	2025 - T1
Loyer (charges comprises)	845,42 €	872,98 €

PRESTATIONS OBLIGATOIRES	2024 - T1	2025 - T1
Déjeuner, charges administratives, téléassistance, veilleuse de nuit, entretien des locaux, animation	658,91 €	680,06 €



Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment son article L 342-1 ;

Vu le Code de la construction et de l'habitation et notamment son article L 353-9-3 ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2024 relatif aux prix des prestations d'hébergement de certains établissements accueillant des personnes âgées ;

Considérant que l'indice de référence des loyers (IRL) du 2ème Trimestre de l'année N-1 est de 3,26% ;

Considérant que le prix du socle de prestations et des autres prestations d'hébergement des personnes âgées par les établissements mentionnés à l'article L. 342-1 du code de l'action sociale et des familles ne peut augmenter de plus de 3,21 % au cours de l'année 2025 par rapport à l'année précédente ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- De valider à compter du 1^{er} février 2025 les tarifs suivants :

CHARGES FIXES	T1
Loyer (charges comprises)	872,98 €

PRESTATIONS OBLIGATOIRES	T1
Déjeuner, charges administratives, téléassistance, veilleuse de nuit, entretien des locaux, animation	680,06 €

- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

N° 2025-18 RESIDENCE AUTONOMIE « LE TAIL FLEURI » : VOTE DU BUDGET EXÉCUTOIRE 2025

Nomenclature des actes : 7.1

La Présidente propose au Conseil d'Administration d'étudier le document ci-joint afin de voter le Budget 2025 de la Résidence Autonomie « le Tail fleuri », dont les montants des groupes fonctionnels en fonctionnement se présentent ainsi :

Section de fonctionnement

Dépenses :

- Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante 119 500,00 €
- Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel..... 301 447,86 €
- Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure..... 111 177,81 €

TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 532 125,67 €

Recettes :

- Groupe 1 : Produits de la tarification et assimilés..... 494 000,00 €
- Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation 37 500,00 €
- Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissable 625,67 €

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 532 125,67 €



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-2, L2311-1 et R 2312-1, relatifs au vote du budget primitif ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 ;

Vu l'article 13 du Règlement intérieur du CIAS mentionnant que « les budgets primitifs et supplémentaire ainsi que, le cas échéant, les budgets annexes sont proposés au Conseil d'Administration par la Présidente et soumis au vote de celui-ci dans le délai prévu par la loi ;

Considérant la tenue du débat d'orientations budgétaires lors de la séance du Conseil d'Administration du 13 février dernier ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget prévisionnel pour l'exercice 2025 ;

Il est proposé d'adopter le Budget Exécutoire 2025, dont la synthèse est annexée à la présente délibération. Le budget s'équilibre en dépenses et recettes de la manière suivante :

SECTION FONCTIONNEMENT			
Dépenses	532 125,67 €	Recettes	532 125,67 €
GROUPE 1	119 500,00 €	GROUPE 1	494 000,00 €
GROUPE 2	301 447,86 €	GROUPE 2	37 500,00 €
GROUPE 3	111 177,81 €	GROUPE 3	625,67 €

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- De voter le budget exécutoire 2025 - section de fonctionnement - de la Résidence Autonomie « Le Tail Fleuri » ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

N° 2025-19 RESIDENCE AUTONOMIE « LES GRANDS-PARENTS » : SECTION D'INVESTISSEMENT REPRISE DU RÉSULTAT 2024 ET VOTE DU BUDGET 2025

Nomenclature des actes : 7.1

Reprise des résultats 2024 :

Résultat 2024.....	+ 8 009,65 €
Résultat antérieur	+ 72 443,67 €
Soit un résultat au 31/12/2024	
à incorporer au BP 2025	+ 80 453,32 €

Dépenses :

Chapitre 13 : Subventions d'investissement.....	0,00 €
Chapitre 15 : Reprise sur provision	0,00 €
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées	2 500,00 €
Chapitre 20 : Concessions, brevets, licences	0,00 €
Chapitre 21 : Immobilisation corporelle.....	95 706,30 €
Chapitre 26 : Participation et créances.....	0,00 €

Recettes :

Chapitre 10 : dotations, fonds divers et réserves.....	0,00 €
Chapitre 13 : Subvention	
d'investissement.....	0,00 €
Chapitre 15 : provision pour risques et charges	0,00 €
Chapitre 16 : Emprunts et dettes.....	2 500,00 €
Chapitre 28 : Amortissements des immobilisations	15 252,98 €

Avec la reprise du résultat antérieur (80 453,32 €), la section d'investissement s'équilibre ainsi en recettes et en dépenses à **98 206,30 €**.



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-2, L2311-1 et R 2312-1, relatifs au vote du budget primitif ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 ;

Vu l'article 13 du Règlement intérieur du CIAS mentionnant que « les budgets primitifs et supplémentaire ainsi que, le cas échéant, les budgets annexes sont proposés au Conseil d'Administration par la Présidente et soumis au vote de celui-ci dans le délai prévu par la loi ;

Considérant la tenue du débat d'orientations budgétaires lors de la séance du Conseil d'Administration du 13 février dernier ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget prévisionnel pour l'exercice 2025 ;

Il est proposé d'adopter le Budget investissement 2025, dont la synthèse est annexée à la présente délibération. Le budget se présente en dépenses et recettes de la manière suivante :

SECTION INVESTISSEMENT			
Dépenses	98 206,30 €	Recettes	98 206,30 €
Chapitre 13	00,00 €	001	80 453,32 €
Chapitre 16	2 500,00 €	Chapitre 16	2 500,00 €
Chapitre 21	95 706,30 €	Chapitre 28	15 252,98 €

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- De voter le budget 2025 de la Résidence Autonomie « Les Grands-Parents » - section d'investissement ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

N° 2025-20 RESIDENCE AUTONOMIE « LES GRANDS-PARENTS » : LOYER ET CHARGES FIXES

Nomenclature des actes : 7.1

La Présidente explique au Conseil d'Administration qu'il convient de fixer le tarif qui englobe le loyer et les charges fixes ainsi que le tarif des prestations obligatoires de la Résidence Autonomie « les Grands-parents », à compter du 1^{er} février 2025.

La Présidente proposera au Conseil d'Administration les montants suivants :

CHARGES FIXES		2024	2025
Loyer (charges comprises)	T1	711,54 €	734,74 €
	T1 BIS	845,42 €	872,98 €
	T2	1 090,93 €	1 126,49 €
	T2/personne	556,23 €	574,36 €

PRESTATIONS OBLIGATOIRES	2024 T1/T1 BIS/T2	2025 T1/T1 BIS/T2
Déjeuner, charges administratives, téléassistance, veilleuse de nuit, entretien des locaux, animation	658,91 €	680,06 €



Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment son article L 342-1 ;

Vu le Code de la construction et de l'habitation et notamment son article L 353-9-3 ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2024 relatif aux prix des prestations d'hébergement de certains établissements accueillant des personnes âgées ;

Considérant que l'indice de référence des loyers (IRL) du 2ème Trimestre de l'année N-1 est de 3,26% ;

Considérant que le prix du socle de prestations et des autres prestations d'hébergement des personnes âgées par les établissements mentionnés à l'article L. 342-1 du code de l'action sociale et des familles ne peut augmenter de plus de 3,21 % au cours de l'année 2025 par rapport à l'année précédente ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- De valider à compter du 1^{er} février 2025 les tarifs suivants :

CHARGES FIXES		
Loyer (charges comprises)	T1	734,74 €
	T1 BIS	872,98 €
	T2	1 126,49 €
	T2/personne	574,36 €

PRESTATIONS OBLIGATOIRES	T1/T1 BIS/T2
Déjeuner, charges administratives, téléassistance, veilleuse de nuit, entretien des locaux, animation	680,06 €

- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

N° 2025-21 RESIDENCE AUTONOMIE « LES GRANDS-PARENTS » : VOTE DU BUDGET EXÉCUTOIRE 2025

Nomenclature des actes : 7.1

La Présidente propose au Conseil d'Administration d'étudier le document ci-joint afin de voter le Budget 2025 de la Résidence Autonomie « les Grands-parents », dont les montants des groupes fonctionnels en fonctionnement se présentent ainsi :

Section de fonctionnement

Dépenses :

- Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante.....122 600,00 €
- Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel.....320 247,02 €
- Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure.....90 567,70 €

TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 533 414,72 €

Recettes :

- Groupe 1 : Produits de la tarification et assimilés.....477 114,72 €
- Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation56 300,00 €
- Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissable 0,00€

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 533 414,72 €



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-2, L2311-1 et R 2312-1, relatifs au vote du budget primitif ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 ;

Vu l'article 13 du Règlement intérieur du CIAS mentionnant que « les budgets primitifs et supplémentaire ainsi que, le cas échéant, les budgets annexes sont proposés au Conseil d'Administration par la Présidente et soumis au vote de celui-ci dans le délai prévu par la loi ;

Considérant la tenue du débat d'orientations budgétaires lors de la séance du Conseil d'Administration du 13 février dernier ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget prévisionnel pour l'exercice 2025 ;

Il est proposé d'adopter le Budget Exécutoire 2025, dont la synthèse est annexée à la présente délibération. Le budget s'équilibre en dépenses et recettes de la manière suivante :

SECTION FONCTIONNEMENT			
Dépenses	533 414,72 €	Recettes	533 414,72 €
GROUPE 1	122 600,00 €	GROUPE 1	477 114,72 €
GROUPE 2	320 247,02 €	GROUPE 2	56 300,00 €
GROUPE 3	90 567,70 €	GROUPE 3	00,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- De voter le budget exécutoire 2025 – section de fonctionnement - de la Résidence Autonomie « Les Grands-parents » ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

N° 2025-22 SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE « PAYS DE CHANTONNAY » : VOTE DES TARIFS 2025

Nomenclature des actes : 7.1

La Présidente explique au Conseil d'Administration qu'il convient de fixer les tarifs du service d'aide à domicile, à compter du 1^{er} février 2025.

	2024 Semaine	2025 Semaine	2024 Dimanche et jours fériés	2025 Dimanche et jours fériés
15 minutes	6, 51 €	6, 76 €	8,14 €	8,45 €
30 minutes	13,02 €	13,52 €	16,28 €	16,90 €
45 minutes	19,53 €	20,28 €	24,42 €	25,35 €
1 heure	26,04€	27,04€	32,56 €	33,80 €



Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles notamment les articles L.123-6, L 312-1, L314-1 et suivants, R 123-30 et R 314-130 et suivants ;

Vu l'article L. 347-1 du Code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'arrêté du 19 décembre 2024 relatif aux prix des prestations d'aide et d'accompagnement à domicile de certains services autonomie à domicile ;

Considérant que les prix des prestations de services d'aide et d'accompagnement à domicile mentionnés à l'article L. 347-1 du code de l'action sociale et des familles ne peuvent augmenter de plus de 3,84 % en 2025 par rapport à l'année précédente.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- De fixer les tarifs du service d'aide à domicile, à compter du 1^{er} février 2025 ainsi :

	Semaine	Dimanche et jours fériés
15 minutes	6, 76 €	8,45 €
30 minutes	13,52 €	16,90 €
45 minutes	20,28 €	25,35 €
1 heure	27,04€	33,80 €

- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

N° 2025-23 SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE « PAYS DE CHANTONNAY » : SECTION D'INVESTISSEMENT REPRISE DU RÉSULTAT 2024 ET VOTE DU BUDGET 2025

Nomenclature des actes : 7.1

Reprise des résultats 2024 :

Résultat 2024.....	+ 709,15 €
Résultat antérieur	+ 2 522,13 €
Soit un résultat au 31/12/2024	
à incorporer au BP 2025.....	+ 3 231,28 €

Dépenses :

Chapitre 13 : Subventions d'investissement	0,00 €
Chapitre 15 : Reprise sur provision	0,00 €
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
Chapitre 20 : Concessions, brevets, licences	0,00 €
Chapitre 21 : Immobilisation corporelle.....	3 231,28 €
Chapitre 26 : Participation et créances.....	0,00 €

Recettes :

Chapitre 10 : dotations, fonds divers et réserves.....	0,00 €
Chapitre 15 : provision pour risques et charges	0,00 €
Chapitre 16 : Emprunts et dettes.....	0,00 €
Chapitre 28 : Amortissements des immobilisations	0,00 €

Avec la reprise du résultat antérieur (3 231,28 €), la section d'investissement s'équilibre ainsi en recettes et en dépenses à **3 231,28 €**.



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-2, L2311-1 et R 2312-1, relatifs au vote du budget primitif ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 ;

Vu l'article 13 du Règlement intérieur du CIAS mentionnant que « les budgets primitifs et supplémentaire ainsi que, le cas échéant, les budgets annexes sont proposés au Conseil d'Administration par la Présidente et soumis au vote de celui-ci dans le délai prévu par la loi ;

Considérant la tenue du débat d'orientations budgétaires lors de la séance du Conseil d'Administration du 13 février dernier ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget prévisionnel pour l'exercice 2025 ;

Il est proposé d'adopter le Budget investissement 2025, dont la synthèse est annexée à la présente délibération. Le budget se présente en dépenses et recettes de la manière suivante :

SECTION INVESTISSEMENT			
Dépenses	3 231,28 €	Recettes	3 231,28 €
Chapitre 21	3 231,28 €	001	3231,28 €

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- De voter le budget 2025 du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile « Pays de Chantonay » - section d'investissement ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

N° 2025-24 SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE « PAYS DE CHANTONNAY » : VOTE DU BUDGET EXÉCUTOIRE 2025

Nomenclature des actes : 7.1

La Présidente propose au Conseil d'Administration d'étudier le document ci-joint afin de voter le budget 2025 du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, dont les montants des groupes fonctionnels en fonctionnement se présentent ainsi :

Section de fonctionnement

Dépenses :

- Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante..... 900,00 €
- Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel..... 82 000,00 €
- Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure..... 1 100,00 €

TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 84 000,00 €

Recettes :

- Groupe 1 : Produits de la tarification et assimilés..... 84 000,00 €
- Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation 0,00 €
- Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissable 0,00 €

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 84 000,00 €



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-2, L2311-1 et R 2312-1, relatifs au vote du budget primitif ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 ;

Vu l'article 13 du Règlement intérieur du CIAS mentionnant que « les budgets primitifs et supplémentaire ainsi que, le cas échéant, les budgets annexes sont proposés au Conseil d'Administration par la Présidente et soumis au vote de celui-ci dans le délai prévu par la loi ;

Considérant la tenue du débat d'orientations budgétaires lors de la séance du Conseil d'Administration du 13 février dernier ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget prévisionnel pour l'exercice 2025 ;

Il est proposé d'adopter le Budget Exécutoire 2025, dont la synthèse est annexée à la présente délibération. Le budget s'équilibre en dépenses et recettes de la manière suivante :

SECTION FONCTIONNEMENT			
Dépenses	84 000,00 €	Recettes	84 000,00 €
GROUPE 1	900,00 €	GROUPE 1	84 000,00 €
GROUPE 2	82 000,00 €	GROUPE 2	00,00 €
GROUPE 3	1 100,00 €	GROUPE 3	00,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- De voter le budget exécutoire 2025 – section de fonctionnement - du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile « Pays de Chantonnay » ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

QUESTIONS DIVERSES

VIE DE LA COLLECTIVITÉ - EHPAD « L'ASSEMBLÉE »

Les résidents : capacité de 82 résidents

-Mouvements : 24 nouveaux résidents accueillis dont 7 directement en définitif - 21 résidents nous ont quittés

-Hébergement temporaire : 14 résidents sont entrés en hébergement temporaire dans l'attente d'un hébergement permanent. 10 résidents ont été accueillis en hébergement temporaire puis sont retournés à domicile

-Age moyen : 88,9 ans (89,7 ans pour les femmes et 86,9 ans pour les hommes)

-La personne la plus âgée a 102 ans et la personne la plus jeune a 59 ans

-Age moyen à l'entrée : 86 ans

-Répartition : 27% homme – 73% femme

Le personnel :

-Arrivées : 1 mutation, 20 CDD et 13 saisonniers

-Départs : 1 mutation, 2 disponibilités, 6 départs à la retraite, 8 fin de CDD de personne n'ayant pas souhaité renouveler leur contrat et 4 démissions (contractuels ayant mis fin à leur contrat avant la fin)

-Absentéisme :

	2023	2024
Congé Maladie Ordinaire	557	809
Congé longue maladie	365	335
Accident travail		295
Congé maternité		268
Congé exceptionnel	19	25

-Formations : Incendie : tous ; Intégration : 4 ; IDE manager : 1 ; AFGSU : 10 ; Animateur en gérontologie : 1 ; Nutrition : 3 ; Colloque FNADEPA : 7 ; Pathos : 2 ; Hygiène bâtiments : 3 ; Validation : 3 ; Humanitude : 6 ; Mobilisation : 2 ; Snoezelen : 1
-Bilan des 64 entretiens professionnels : Un bilan positif avec des personnes professionnelles et investies - Le savoir-être et la cohésion d'équipe restent à travailler

Vie de la collectivité :

Investissements 2024 : salle snoezelen, meuble à pain

Evènements 2024 : fête de l'Assemblée ; loto et le repas de Noël

Finances :

Finances 2023 :

Déficit avant intégration des excédents antérieurs :	- 102 551,40€
Intégration des excédents antérieurs :	+ 279 392,24 €
Résultat final 2023 :	+ 176 840,84 €

Finances 2024 :

Déficit avant intégration des excédents antérieurs :	- 92 454,75€
Intégration des excédents antérieurs :	+ 92 040,01€
Résultat final 2024 :	- 414,75€

Perspectives 2025

- Conduire une réflexion sur un aménagement de l'organisation par la création d'un comité de pilotage puis la création de groupes de travail puis la mise en place de références
- Organisation de travail : révision de l'organigramme, écritures des fiches de postes - de tâches et d'outils de travail + réflexion sur les roulements de travail
- Démarche qualité : préparation de l'évaluation interne, évaluation PATHOS et GMP, renégociation CPOM, évaluation externe, réflexion et écriture du projet d'établissement.
- Elections du CVS en avril 2025
- Fêtes de l'Assemblée avec les familles le samedi 05 juillet 2025
- Loto le samedi 11 octobre 2025

EHPAD « LES ERABLES » : MODIFICATION ORGANIGRAMME

Le conseil d'administration peut intervenir dans toutes les matières qui présentent un intérêt public local à condition de ne pas empiéter sur les compétences attribuées par la loi à l'Etat ou autre CT (CE, 29 juin 2001, Commune de Mons-en-Bareuil, n°193716). Il en découle qu'il revient au conseil d'administration la compétence d'organiser ses services (création, modification ou encore suppression d'emploi). Pour autant, concernant l'organigramme, aucun fondement légal, réglementaire ou jurisprudentiel oblige à délibération du conseil d'administration. Le principe de libre administration des collectivités territoriales consacré à l'article 72 de la Constitution s'applique.

Il est donc soumis simplement pour avis le nouvel organigramme de l'EHPAD « Les Erables » applicables à compter de mi-mars suite à une modification d'organisation au sein de la direction.

EHPAD « LES HUMEAUX » : MODIFICATION ORGANIGRAMME

Le conseil d'administration peut intervenir dans toutes les matières qui présentent un intérêt public local à condition de ne pas empiéter sur les compétences attribuées par la loi à l'Etat ou autre CT (CE, 29 juin 2001, Commune de Mons-en-Bareuil, n°193716). Il en découle qu'il revient au conseil d'administration la compétence d'organiser ses services (création, modification ou encore suppression d'emploi). Pour autant, concernant l'organigramme, aucun fondement légal, réglementaire ou jurisprudentiel oblige à délibération du conseil d'administration. Le principe de libre administration des collectivités territoriales consacré à l'article 72 de la Constitution s'applique.

Il est donc soumis simplement pour avis le nouvel organigramme de l'EHPAD « Les Humeaux » applicable depuis janvier 2025 pour donner suite à l'arrêt des missions de l'infirmière coordinatrice. En effet, ses missions ont été réparties sur l'ensemble de l'équipe infirmières.

Maire de st martin : beaucoup d'agent à temps partiel ? une volonté.

Plus simple quand arrêté, temps plein difficile sur le rythme

PREVENTION SENIORS : BILAN 2024

Deux évènements importants :

- Forum Bien Vieillir à domicile le 11 juin 2024 : 215 participants et 28 partenaires. Souhait de renouveler l'évènement tous les 3 ans sur le territoire
- Mois Bleu : 578 participants autour de 4 temps forts : 2 ciné-séniors, 1 après-midi de convivialité et 1 après-midi spectacle

19 activités pour 750 participants : 6 activités proposées par l'ASEPT (gratuites pour le CIAS et les participants) - 7 activités proposées par le CIAS - 2 activités proposées par l'AGIRC-ARCCO : un ciné-débat et une conférence spectacle - 3 activités proposées par la CCPC : balade AVC, Suzanne et la visite de la Micro-Folie - 1 dépistage ICOPE proposé par CPTS Centre-Vendée

Actions sur le territoire : Chantonay : 9 + 4 ciné-séniors ; Bournezeau : 3 ; Rochetrejoux : 1 ; Sainte-Cécile : 1 ; Saint-Germain-de-Prinçay : 2 ; Saint-Hilaire-le-Vouhis : 3 ; Saint-Martin-des-Noyers : 1 ; Saint-Prouant : 2 ; Saint-Vincent-Sterlanges : 2 ; Sigournais : 2

Autres actions (service à la population) :

- Ateliers numériques
- Actions portées par nos partenaires : 3 (groupes de paroles FAV, halte relais FAV, permanence Nid des Aidants)

Bilan financier :

DEPENSES	16 791,43 €
Prestations	9 734,20 €
Sophrologie	2 340,00 €
Balade Santé	3 175,80 €
Forum Bien Vieillir	3 048,40 €
Rigologie	720,00 €
Mois Bleu	450,00 €
Subventions	4 925,00 €
Prévention Routière	4 925,00 €
Catalogues et imprimés	1 244,40 €
Dépliants seniors	751,20 €
Forum Bien Vieillir	493,20 €
Réceptions	887,83 €
Temps convivialité	161,20 €
Conférence	19,53 €
Mois bleu	707,10 €

RECETTES	Recettes	Reste à percevoir sur 2023 Cdf 2024
70 Subventions	12 035,00 €	2 255,00 €
Conférence des financeurs 2024	6 765,00 €	2 255,00 €
Forum Bien Vieillir	2 825,00 €	875,00 €
Méditation pleine conscience	1 275,00 €	425,00 €
Rigologie	720,00 €	240,00 €
Balades saines	2 145,00 €	715,00 €
Cdf 2023 - Reste à percevoir 25%	1 110,00 €	
Carsat 2023	2 500,00 €	
Carsat 2024	2 125,00 €	
Prefecture	1 545,00 €	
74 Participation usagers	625,00 €	0,00 €
Janv 2024 - Gardons la forme	55,00 €	
Janv 2024 - Un temps pour soi	60,00 €	
Janv 2024 - Stage pré-routière	55,00 €	
Avril 2024 - Méditation pleine conscience	55,00 €	
Avril 2024 - Remise en selle	0,00 €	
Sept 2024 - Méditation pleine conscience	55,00 €	
Sept 2024 - Rigologie	55,00 €	
Octobre 2024 - Mois bleu	290,00 €	
TOTAL PREVENTION SENIORS	13 560,00 €	2 255,00 €

La séance est levée à 19h55.

Fait à Chantonnay, le 05 mars 2025

Séance du Conseil d'Administration du 04 mars 2025

Numéro d'ordre des délibérations prises : n° 2025-11 à n° 2025-24
et 13 annexes

Signatures manuscrites :

Le secrétaire de séance,
Yannick SOULARD

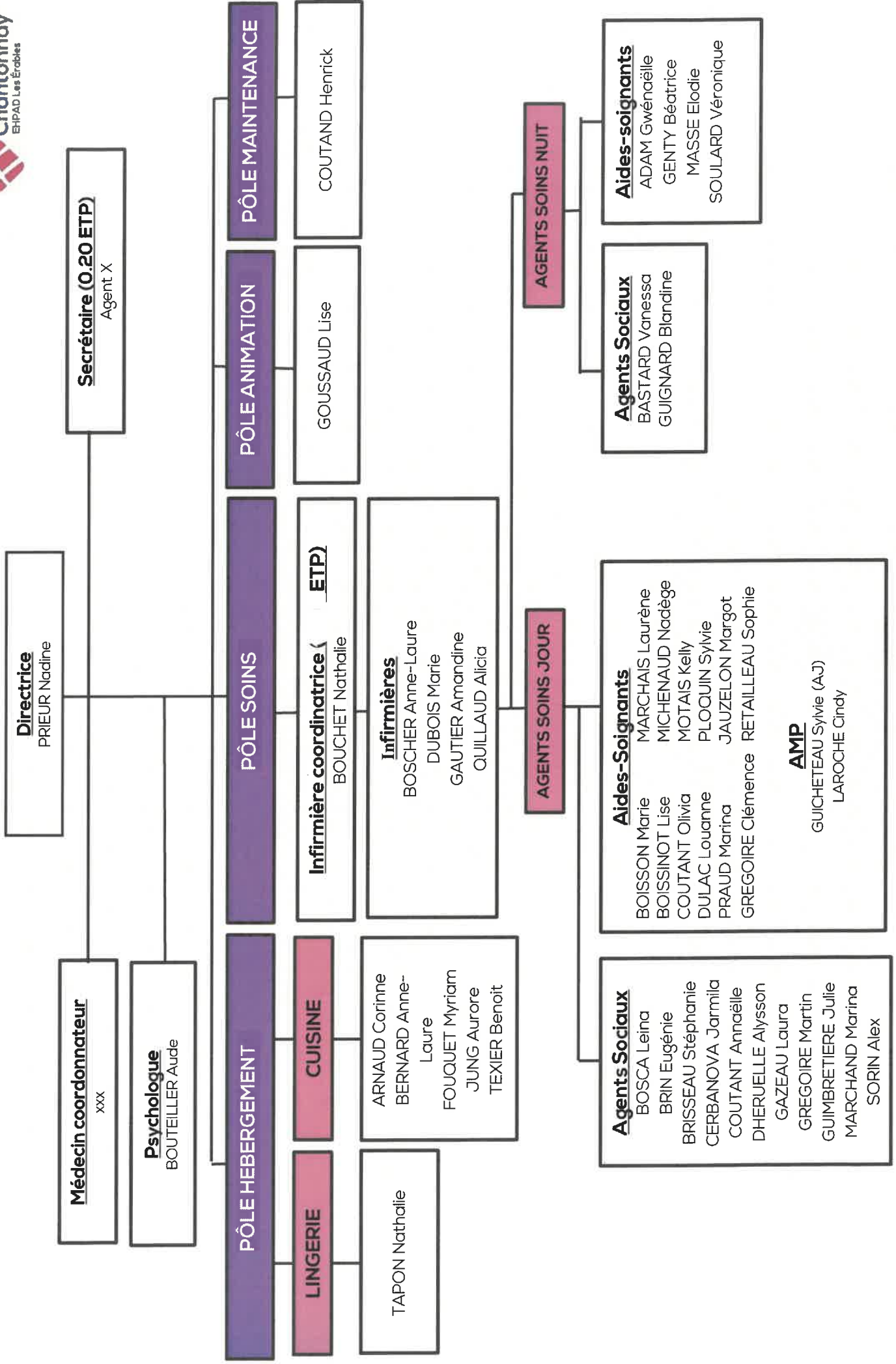
La Présidente,
Isabelle MOINET

Le procès-verbal de la séance du 04 mars 2025 est arrêté le

Signatures manuscrites :

Le secrétaire de séance,
Prénom NOM

La Présidente,
Isabelle MOINET





Directrice
BLANCHET Christine

Médecin coordonnateur
Xxx ETP

Psychologue
JEULAND Caroline (0.30ETP)

Adjointe Direction
LAVAL Christelle (1ETP)

PÔLE HEBERGEMENT

PÔLE ANIMATION

PÔLE MAINTENANCE

PÔLE SOINS

LINGERIE

PETE Christelle (1 ETP)
VIVIEN Anabelle (1 ETP)

CUISINE

AVRIL Régine (0.85 ETP)
FAVRE Sonia (0.8 ETP)
PIGEAUD Mehdy (0.85 ETP)
SINAZIE-MODELY Sylvie (0.85 ETP)

BARADEAU Florian (0.88 ETP)
TECHER Marie-Irís (0.85 ETP)

PIGEAUD Christian (1 ETP)

Infirmières
BRISSET Lucie (0.80 ETP) référente : alimentaire
CAILLAUD Sophie (0.9 ETP) référente : pathos
DUQUESNOY Catherine (1 ETP) référente : bien-être
POTTIER Emmanuelle (0.85 ETP) référente : planning IDE
RANTIERE Lucie (0.60 ETP) référente : qualité

AGENTS SOINS NUIT

Agents Sociaux
AVRIL Léa (0.8 ETP)
MASSET Irwina (0.8 ETP)
VINCENT Karine (0.91 ETP)

AGENTS SOINS JOUR

Agents Sociaux
DELAVEAUX Cassandra (0.8 ETP)
DROUET Régine (1 ETP)
LAVIE Caroline (0.91 ETP) LE MOAL Alexandra (0.91 ETP)
LEDO Sandrine (0.8 ETP)
MARY Manon (0.91 ETP)
POITVINEAU Mélanie (0.7 ETP)
PRAUD Lola (0.8 ETP)
RAMBAUD Chantal (0.7 ETP) RAYNON Léa (0.8 ETP)

AGENTS SOINS JOUR

Aides-soignants
BENETEAU Celine (1 ETP)
CHARRIER Brigitte (0.7ETP)
COULLAUD Ony (0.8ETP)
DANJEAN Anais (1 ETP)
DUBUC Annick (1 ETP)
GANDRIEU Elise (0.7 ETP)
JOYAU Lucie (0.85 ETP)
MARTINEZ Francine (0.7ETP)
MAZOUÉ Manon (0.91 ETP)
ROBIN Sabine (0.7 ETP)
RODER Natacha (0.8 ETP)
TAUPIER Amandine (1 ETP)

AGENTS SOINS NUIT

Aides-soignants
GIRAUD Aïsson (0.91 ETP)
KLEIN Véronique (0.7 ETP)
LEPOTIER Stéphanie (0.5 ETP)

Aides Médico-Psychologiques
CHAPPOT Emilie (0.85 ETP)
DURET Géraldine (0.85 ETP)
HERVE Emilie (1 ETP)



Pays de
Chantonnay
Centre Intercommunal
d'Action Sociale

RAPPORT D'ACTIVITÉS

PRÉVENTION SENIORS

2024



SOMMAIRE

1. LE PROGRAMME 2024	3
2. SOUTIEN A LA VIE QUOTIDIENNE	4
STAGE DE PRÉVENTION ROUTIÈRE	4
REMISE EN SELLE.....	6
ATELIERS NUMÉRIQUES.....	7
FORUM BIEN VIEILLIR A DOMICILE	8
ATELIER BIENVENUE À LA RETRAITE	11
3. PRÉVENTION SANTÉ	12
ATELIERS PEP'S EUREKA.....	12
ATELIERS VITALITÉ.....	14
ATELIERS « UNE VIE DEVANT NOUS »	15
ATELIERS NUTRITION	16
ATELIERS CAP BIEN-ETRE	18
ATELIERS PIED.....	20
ATELIERS « UN TEMPS POUR SOI ».....	21
ATELIERS « MÉDITATION »	23
ATELIERS « GARDONS LA FORME »	26
.....	28
DÉPISTAGES ICOPE.....	29
BALADES SANTÉ	30
BALADES AVC.....	33
ATELIERS DE RIGOLOGIE.....	34
4. LIEN SOCIAL.....	36
CINÉ-SENIORS.....	36
PROJET SUZANNE	38
CONFÉRENCE SPECTACLE « RIRE C'EST BON POUR LA SANTÉ	40
VISITE MICRO-FOLIE ET ATELIER.....	41
MOIS BLEU	42
5. SOUTIEN AUX AIDANTS	45
GROUPES DE PAROLES FRANCE ALZHEIMER VENDEE	45
HALTE RELAIS.....	46
PERMANENCE NID DES AIDANTS.....	47
CINÉ-DÉBAT « MON VIEUX »	48

1. LE PROGRAMME 2024

Un projet global d'activités prévention à destination des seniors est déployé depuis avril 2022 sur le Pays de Chantonnay, en partenariat avec les CCAS, les acteurs locaux et les usagers.

Ce projet à destination des seniors est porté par le service Prévention du CIAS du Pays de Chantonnay et s'articule autour de 4 thématiques :

- Soutien à la vie quotidienne
- La santé
- Le lien social
- Les aidants

Ces actions sont réalisées grâce au soutien de nos partenaires, que nous tenons à remercier, à savoir :

- La Conférence des financeurs de la Prévention de la Perte d'autonomie de la Vendée ;
- La CARSAT des Pays de la Loire ;
- L'ASPET des Pays de la Loire ;
- Le Nid des Aidants ;
- France Alzheimer ;
- Les 10 communes du Pays de Chantonnay.



2. SOUTIEN A LA VIE QUOTIDIENNE

STAGE DE PRÉVENTION ROUTIÈRE

Objectif	Apporter aux seniors un soutien pédagogique leur permettant de garder une autonomie au volant le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions, pour leur confort, leur sécurité et celle des autres.
Détails de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • 3 séances théoriques de 3h : révision des règles de circulation, sensibilisation aux problèmes du vieillissement et de la santé au volant • 1 séance pratique d'une journée : audit de conduite, atelier "Code de la route", atelier "Réactionmètre", atelier test de la vue. • 1 réunion bilan
Animateur	Association Prévention Routière 85
Financement	Conférence des financeurs du CD85 Préfecture de la Vendée Commune (mise à disposition de la salle) CIAS (temps agent et collation)

Mise en œuvre

Session 1	18, 25 janvier, 1 ^{er} , 8 et 9 février matin Salle André Fonteneau à Saint-Vincent-Sterlanges
Arrêt des sessions car la Conférence des financeurs du CD85 arrête de subventionner les projets en lien avec la prévention routière.	

Évaluation

Participants (nbre, sexe, âge, résidence,	<p>12 participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 femmes et 2 hommes - 7 ont entre 60-69 ans, 4 ont entre 70-79 ans, 1 a entre 80-89 ans - 3 de Chantonay, 4 de Rochetretoux, 1 de Ste Cécile, 2 de St Germain, 2 de Sigournais - Aucun ne bénéficie de l'ADPA
Attentes de départ	<p>Remise à niveau des connaissances, connaissance des panneaux de signalisation, mise à jour des nouveautés du code de la route, sécurité routière, amélioration des pratiques.</p> <p>Ces attentes ont été satisfaites pour 100% des participants.</p>

Satisfaction / Retours

Satisfaction globale	100% des participants satisfaits du stage, autant sur l'organisation (groupe, accueil, horaires, matériel, lieu, ambiance et coût financier) que sur le contenu. Un point de vigilance sur la durée des séances (parfois ressenti comme longue pour les séances théoriques)
Bénéfices	<p>Apport de connaissance sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le code de la route pour 100% - Les règles de circulation pour 100% - L'impact du vieillissement sur la conduite pour 66% <p>Sentiment d'être plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Confiant pour prendre le volant : 66% - Serein dans la conduite et autonome pour les déplacements pour 59% - En sécurité dans les déplacements : 59%
Points positifs	<p>La séance pratique : la conduite avec l'auto-école, le test du temps de réflexion visuel</p> <p>La qualité des intervenants</p> <p>Prise de conscience sur la nécessité de mettre à jour les connaissances</p>
Points à améliorer	<p>Plus communiquer sur ce type d'actions. Idées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Temps de présentation dans chaque commune • Passer pas les associations
Difficultés / Besoins persistants	<p>Besoins d'approfondir davantage certains sujets (stationnements, changement de roues, ...)</p> <p>Souhait d'avoir plus de pratique : temps de conduite plus long, démonstration de gonflage de pneus</p> <p>Sensibilisation au « savoir vivre ensemble sur la route »</p>

Perspectives

Souhait de renouveler participation	Oui à 75%
Thématique	Le vieillissement physique, prévention des chutes, les dangers à domicile

REMISE EN SELLE

Objectif	<ul style="list-style-type: none">• Améliorer les connaissances des seniors sur les fondamentaux du vélo, les consignes de sécurités conseillées et obligatoires ainsi que le code de la route.• Amener les seniors à reprendre confiance en eux pour reprendre une utilisation fréquente du vélo.• Sensibiliser les seniors à l'utilisation des mobilités douces et aux bénéfices sur la santé
Détails de l'action	6 séances : <ul style="list-style-type: none">• Séance 1 : Check-up/Réparation des vélos des participants, animé par des mécaniciens bénévoles de l'association l'Outil en main• Séance 2 : Atelier théorique, retour sur les fondamentaux du vélo, les points de contrôle, les éléments obligatoires et recommandés, les règles de circulation• Séances 3 et 4 : Atelier pratique en milieu fermé afin de se réapproprier le vélo et prendre confiance• Séance 5 et 6 : Atelier pratique en situation réelle sur la voie publique
Animateur	Séance 1 : Bénévoles de l'Outil en main Séances 2 à 6 : Aurélien BOSSARD, éducateur sportif du territoire, qui intervient déjà sur le projet "Savoir Roulez à Vélo" à destination des scolaires
Financement	Préfecture de la Vendée Commune (mise à disposition de la salle) CIAS (temps agent et collation)

Mise en œuvre

1 session	Mai - ANNULÉE PAR MANQUE DE PARTICIPANT REPORTÉE EN MARS 2025
------------------	--

ATELIERS NUMÉRIQUES

Objectif	Accompagner les seniors dans la prise en main des équipements informatiques (ordinateur, tablette, smartphone)
Détails de l'action	Ateliers selon les besoins des participants : <ul style="list-style-type: none">• Apprendre les bases du traitement de texte• Envoyer, recevoir, gérer des courriels• Naviguer en sécurité sur internet• Créer et gérer des documents, des photos• Communiquer avec les proches• ..
Animateur	Conseillers numériques

Mise en œuvre / Évaluation

Quelques chiffres	<ul style="list-style-type: none">• 61 ateliers collectifs ont été assurés ;• 280 participants• Remplissage des ateliers à 77% sur l'année• 19 thèmes différents (contre 14 en 2023) ;• L'atelier qui a eu le plus de succès : "Rangement des documents et des photos" ;• Les ateliers « Smartphone et tablette », « Initiation Canva » et « Rédaction numérique » ont également du succès.
Communes desservies en 2024	Bournezeau, Rochetrejoux, Saint-Germain-de-Prinçay, Saint-Martin-des-Noyers, Saint-Prouant et Sainte-Cécile.
Conclusions	Les ateliers sont toujours très sollicités malgré la baisse du nombre d'ateliers disponibles. La fréquentation des ateliers a automatiquement augmenté en passant de 4 à 2 ateliers par semaine. Cette année les usagers sont plus souvent en atelier (moyenne de 6 ateliers / personne contre 4 l'année dernière). Les nombreuses nouvelles thématiques encouragent les usagers à faire plus d'atelier.

FORUM BIEN VIEILLIR A DOMICILE

Objectif	<ul style="list-style-type: none">• Améliorer la visibilité et la lisibilité des acteurs locaux (Plateforme de soutien aux aidants, associations de lien social, transport solidaire...) mais également des services intercommunaux facilitant le bien vivre pour les seniors (guichet unique de l'habitat ; services culturels, office du tourisme, programme d'actions de prévention seniors...) afin de faciliter l'accès aux droits• Permettre aux acteurs de se rencontrer et de mieux se connaître pour faciliter des collaborations et projets futurs• Faire découvrir des activités de prévention de la perte d'autonomie afin que les seniors s'inscrivent en suivant sur des cycles (activité physique adaptée, rigologie...)• Inclure les futurs acteurs de la personne âgée dans la démarche en mobilisant le lycée professionnel Ste Marie situé à Chantonnay, et spécifiquement les jeunes en bac pro ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne) pour l'accueil, l'orientation du public et la tenue de l'espace de convivialité
Détails de l'action	<p>L'après-midi est organisée en plusieurs temps :</p> <ul style="list-style-type: none">• Un déjeuner offert aux acteurs partenaires le midi• Un temps fort pour débiter l'évènement autour d'un théâtre d'improvisation animé par des comédiens professionnels, afin d'aborder la thématique du vieillissement de manière décalée, sur un ton humoristique et léger, en partant des représentations du public• 3 tables rondes animées par des acteurs médico-sociaux afin d'informer les usagers (adaptation du logement, mesures de protection...)• Des stands thématiques organisés en 3 pôles : information, conseil / Promotion de la santé / Adaptation du logement• Des ateliers pour rester en bonne santé (initiation, découverte autour du sport, du bien-être...) et pour découvrir les services de la Communauté de communes (Réalité virtuelle par la médiatrice Micro-Folie, quizz sur l'informatique avec le conseiller numérique, découverte des livres/jeux adaptés avec le réseau des bibliothèques)• Un espace de convivialité avec café/brioche

Mise en œuvre :

Quelques chiffres	<ul style="list-style-type: none">• 215 seniors se sont déplacés ;• 9% avaient moins de 60 ans, 26% entre 60-69 ans, 57% entre 70-79 ans, 6% entre 80-89 ans, 2% entre 90-99 ans ;• 46% habite à Chantonay, 17% à Saint-Germain-de-Prinçay, 8% à Bournezeau, 5% à Saint-Prouant, 3% à Sigournais et à Saint-Martin-des-Noyers, 2% à Sainte-Cécile et Saint-Vincent-Sterlanges et 14% habite hors de la CCPC.
--------------------------	--

Évaluation des visiteurs :

Évaluation des visiteurs	<ul style="list-style-type: none">• 100% des visiteurs ont trouvé satisfaisant l'organisation du forum (horaires/durée, accueil, temps-forts, stands des partenaires, ateliers, animations)
Points à améliorer	<ul style="list-style-type: none">• Présenter les associations du territoire : recrutement bénévolat• Améliorer la communication : faire connaître le forum, partenaires présents, temps-forts, ...

Évaluation des acteurs :

Évaluation des visiteurs	<ul style="list-style-type: none">• 28 partenaires étaient présents au forum ;• 16 avaient un stand, 7 animaient une animation collective, 8 animaient un temps d'informations ;• 100% estiment satisfaisante les relations avec les organisateurs du forum, l'ambiance générale du forum ;• 80% estiment satisfaisante la communication en amont du forum ;• 96% estiment satisfaisante l'organisation générale du forum et le lieu choisi, les horaires et la durée du forum, les échanges avec les participants ;• 93% estiment satisfaisant le matériel mis à disposition, l'affichage pour les participants, les thématiques abordées
---------------------------------	---

Points à améliorer	<ul style="list-style-type: none">• Bruit dans la salle : résonance, animation au micro, ...• Prévoir un temps de présentation des partenaires• Améliorer la communication (affichage, site internet, ...)• Revoir l'organisation et la grandeur des stands• Horaire (18h30 trop tard - un forum sur une journée complète ?)
---------------------------	--

ATELIER BIENVENUE À LA RETRAITE

Objectif	Amener les participants à : <ul style="list-style-type: none">• Envisager sereinement l'avenir.• Aborder au mieux le passage à la retraite.
Détails de l'action	10 séances combinant apports théoriques et applications pratiques, sous formes ludiques basé sur les activités du quotidien.
Animateur	Divers : <ul style="list-style-type: none">• Christophe DUCEPT, responsable territoire MSA ;• Aurélien BOSSARD, éducateur sportif ;• Isabelle BORDE, sophrologue• Maxime PONS, conseiller numérique ;• Nathalie CAILLET• CCPC
Financement	ASEPT

Mise en œuvre

Lieu	Communauté de Communes du Pays de Chantonnay
Dates	Les 18, 22, 26, 29 novembre et 03, 12 décembre

Évaluation

10 participants ont bénéficié de ces 6 séances autour du passage à la retraite :

- 6 de Chantonnay, 3 de Bournezeau, 1 hors CCPC (Fougeré).
- 9 femmes et 1 hommes

3. PRÉVENTION SANTÉ

ATELIERS PEP'S EUREKA

Objectif	Amener les participants à : <ul style="list-style-type: none">• Comprendre le fonctionnement de la mémoire et l'origine des oublis• Prendre conscience des facteurs susceptibles d'optimiser ou d'entraver l'efficacité de la mémoire• Mobiliser l'attention, à acquérir des stratégies et à s'approprier des outils pour améliorer sa mémoire au quotidien• Modifier certains comportements ou habitudes• Reprendre confiance en soi, en ses ressources cognitives, physiques et mentales• Favoriser la création de lien social.
Détails de l'action	10 séances combinant apports théoriques et applications pratiques, sous formes ludiques basé sur les activités du quotidien.
Animateur	Bénévole formé par la MSA
Financement	ASEPT 10€ à la charge du participant

Mise en œuvre

Lieu	Périscolaire, Saint-Vincent Sterlanges
Dates	Mardis 01,08,15 octobre, 05,12,19,26 novembre, 03, 10 17 décembre de 9h30 à 12h

Évaluation

11 participants ont bénéficié de ces 10 séances autour de la mémoire :

- 6 de Chantonay, 1 de Rochetjoux, 2 de Ste Cécile, 2 hors CCPC (Les Herbiers, Mouchamps).
- 9 femmes et 2 hommes

Les motivations à s'inscrire étaient multiples :

- Peur d'oublier, de perdre la mémoire
- Sortir, voir du monde
- Entretenir sa mémoire

Les retours des participants sont très positifs :

- Intérêt du cycle : Astuces, outils pratiques pour améliorer sa mémoire
- L'animateur était très pédagogue, il a permis une cohésion de groupe

Les participants ont évoqué le souhait de continuer les séances. La MSA propose des ateliers Peps's Eureka suite : mise à disposition d'exercices afin que les participants puissent continuer à se regrouper 1 à 2 fois par mois, en autonomie.

ATELIERS VITALITÉ

Objectif	<ul style="list-style-type: none">• Informer sur les clés du bien vieillir.• Permettre de situer les comportements des participants par rapport aux recommandations.• Permettre d'acquérir de nouveaux réflexes pour préserver leur capital santé.• Prévenir ou retarder l'apparition de troubles physiques, psychologiques ou sociaux.• Favoriser la création de lien social.
Détails de l'action	6 séances : <ul style="list-style-type: none">• Mon âge face aux idées reçues• Ma santé, agir quand il est temps• Nutrition, la bonne attitude• L'équilibre en bougeant• Bien dans sa tête
Animateur	Bénévole formé par la MSA
Financement	ASEPT 10€ à la charge du participant

Mise en œuvre

Lieu	Foyer rural, Rochetrejoux
Dates	Avril – ANNULÉ PAR MANQUE DE PARTICIPANT REPORTÉE EN AVRIL 2025

ATELIERS « UNE VIE DEVANT NOUS »

Objectif	<ul style="list-style-type: none">• Mieux se connaître en explorant son passé familial• Maintenir ou développer des liens familiaux de qualité.• Regarder autrement son histoire de vie• Comprendre les mécanismes de la transmission entre générations et envisager sereinement le futur
Détails de l'action	8 séances de 3 heures pour un groupe de 6 à 12 personnes, animées par une thérapeute familiale.
Animateur	Isabelle BONNAUDET, thérapeute familiale
Financement	ASEPT 10€ à la charge du participant

Mise en œuvre

Lieu	Salle des Boutons d'or, Saint-Germain-le-Prinçay
Dates	Vendredis 27 septembre, 8, 15, 22, 29 novembre et 06 décembre de 9h00 à 12h00

Évaluation

8 participantes ont bénéficié de ces 8 séances :

- 6 de 60-69 ans et 2 de 70-79 ans
- 6 de Chantonnay, 1 de St Germain, 1 de Sigournais

Les retours des participantes sont positifs, les ateliers ont permis :

- De poser un regard nouveau sur la vie
- De réfléchir sereinement aux besoins et attentes
- De prendre conscience de qui on est
- De laisser le corps parler (lien entre le corps, le cœur, la tête)
- D'oser dire ce que l'on pense, nos sentiments
- D'apporter un nouvel éclairage sur la situation

ATELIERS NUTRITION

Objectif	<ul style="list-style-type: none">• Promouvoir la santé par l'alimentation.• Transmettre les clefs d'une bonne hygiène alimentaire.• Permettre aux participants de :<ul style="list-style-type: none">○ Situer leurs comportements alimentaires actuels,○ Acquérir de nouveaux réflexes favorables à un bien-être durable, tout en gardant le plaisir, la convivialité et le goût• Favoriser la création de lien social.
Détails de l'action	6 séances : <ul style="list-style-type: none">• Les habitudes alimentaires• Les féculents et protéines• Les matières grasses• La vitalité dans l'assiette• Le calcium dans l'assiette• Dernier atelier "A vos fourneaux" pour réaliser un menu, partager un repas.
Animateur	Diététicienne
Financement	ASEPT 10€ à la charge du participant

Mise en œuvre

Lieu	Salle de l'Amitié, Saint-Hilaire-le-Vouhis
Dates	15 mars au 18 avril 2024

Évaluation

12 participantes ont bénéficié de ces 6 séances :

- 7 de Chantonay, 1 de Sigournais, 2 de St Hilaire le Vouhis et 2 hors CCPC (Les Pineaux et Les Herbiers)
- 9 entre 60-65 ans et 3 entre 65-70 ans

Elles ont eu l'information par :

- La Communauté de communes pour 4 d'entre elles
- Leur régime de retraite pour 3 personnes
- Un autre atelier pour 3 personnes
- Une voisine pour l'une d'entre elle

Elles ont souhaité s'inscrire par intérêt pour la thématique, pour approfondir leurs connaissances, se remettre en mémoire les bonnes habitudes et apprendre à lire les

étiquettes. Elles sont bien revenues sur plusieurs idées reçues et ont apprécié le partage, les idées recettes, les échanges entre elles et les dégustations.

Elles ont trouvé que les ateliers sont passés vite, cela leur a permis d'obtenir des réponses à leurs questions. Elles ont trouvé les ateliers très détaillés, très approfondis et déculpabilisant.

Elles ont déjà commencé à adopter des changements (choix des produits, plus de végétal dans leurs assiettes, moins de cuisine au beurre...).

ATELIERS CAP BIEN-ETRE

Objectif	Apprendre à : <ul style="list-style-type: none">• Mieux gérer le stress et les émotions pour faire face aux aléas de la vie quotidienne• Mieux se connaître (ce qui fait ma qualité de vie, prendre conscience de mes émotions et de leur importance),• Mieux vivre avec les autres (comprendre l'importance de la vie sociale sur la santé).
Détails de l'action	Parcours composé de 4 étapes collectives d'environ 2h45 chacune, suivies d'un entretien individuel avec l'animateur : <ul style="list-style-type: none">• 1) ÉMOTIONS, BIEN-ÊTRE ET SANTÉ : Déterminez ce qui fait votre qualité de vie• 2) GESTION DU STRESS : Identifiez vos sources de stress et apprenez à mieux les gérer• 3) BIEN-VIVRE AVEC SOI : Recueillez les moments de bien-être• 4) BIEN VIVRE AVEC LES AUTRES : Prenez conscience de l'importance de la vie sociale sur votre santé• 5) GARDER LE CAP : La cinquième étape est un bilan individuel du parcours réalisé avec l'animateur
Animateur	Un bénévole formé
Financement	ASEPT 10€ à la charge du participant

Mise en œuvre

Lieu	Salle 21, centre des 4 vents à Chantonnay
Dates	Les mercredis matin du 31 janvier au 21 février 2024

Évaluation

8 participantes ont bénéficié de ces 4 séances :

- 4 ont entre 60-69 ans, 3 entre 70-79 ans et 1 entre 80 et 89 ans
- 3 de Chantonnay, 21 de Sainte-Cécile, 1 de Sigournais et 3 hors CCPC

Retours des participantes :

- 5 personnes ont eu l'information lors d'ateliers précédents, 2 via le CAP info de la commune de Chantonnay et 1 via le dépliant « Seniors au Pays de Chantonnay »
- Retours très positifs : ateliers conviviaux, bonne ambiance au sein du groupe, moments de partage

- Animatrice qui a favorisé la convivialité, la confiance et la transmission d'informations
- Les participantes ont pris conscience qu'elles mettaient en place déjà beaucoup de beaucoup de choses pour leur bien-être (sorties, vie sociale, bénévolat...) mais cela leur a permis de le mettre en lumière et de le verbaliser
- Elles ont repéré une vraie progression pendant les ateliers

ATELIERS PIED

Objectif	<ul style="list-style-type: none">• Améliorer l'équilibre et la force des jambes des participants ;• Aider à aménager leur domicile et adopter des comportements sécuritaires ;• Améliorer le sentiment d'efficacité personnelle (confiance) à l'égard des chutes ;• Aider au maintien d'une bonne santé des os (densité osseuse) ;• Maintenir une pratique régulière d'activités physiques.
Détails de l'action	Une évaluation personnalisée de l'équilibre Des exercices en groupe Des suggestions d'exercices à domicile Des conseils de prévention
Animateur	Nadine GUILMARD
Financement	ASEPT 10€ à la charge des participants Commune (mise à disposition de la salle)

Mise en œuvre

Lieu	Salle de l'Espace du Cottage, Saint-Martin-des-Noyers
Dates	Vendredis 04, 11, 18 octobre, 08, 15, 22, 29 novembre, 06, 13, 20 décembre, 10 et 17 janvier de 10h30 à 12h00

Évaluation

15 participantes ont bénéficié de ces 4 séances :

- 2 ont entre 60-69 ans, 12 ont entre 70-79 ans et 1 entre 80-89 ans
- 1 de Bournezeau, 2 de Chantonay, 2 de Rochetrejoux, 2 de Saint-Germain-de-Prinçay, 2 de Saint-Martin-des-Noyers, 2 de Sainte-Cécile, 4 hors CCPC.

Retours des participantes :

- Prise de conscience de l'importance de prendre le temps de prendre soin de son corps ;
- Exercices simples à faire à la maison ;
- La dynamique de groupe fait du bien.

ATELIERS « UN TEMPS POUR SOI »

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les seniors à redevenir acteurs de leur vie personnelle et sociale, autonomes dans la gestion de leur stress et à se réapproprier leur corps • Proposer un cadre sécurisant pour retrouver de l'apaisement et se libérer des tensions accumulées au quotidien • Permettre aux seniors de retrouver confiance en eux et de renouer des relations avec l'extérieur • Outiller les seniors avec des exercices à investir personnellement sur le long terme à domicile
Détails de l'action	6 séances pour travailler sur différentes techniques psycho corporelles concrètes basées sur la respiration, les stimulations corporelles, les images mentales, la relaxation ou encore la méditation.
Animateur	Isabelle BORDE, sophrologue installée sur Saint-Prouant
Financement	Conférence des financeurs du CD85 Carsat Participation des usagers Commune (mise à disposition de la salle) CIAS (temps agent et collation)

Mise en œuvre

Session 1	Mardis matin du 16 janvier au 20 février Salle du Petit Lundi, Saint-Prouant
Arrêt des ateliers = Remplacés par des ateliers « Méditation »	

Évaluation

Participants (nbre, sexe, âge, résidence,	12 participantes : <ul style="list-style-type: none"> • 4 de Chantonay, 2 de Rochetretjoux, 1 de St Germain de Prinçay, 5 de St Prouant • 8 ont entre 60-69 ans, 1 entre 70-79 ans, 3 entre 80-89 ans
Attentes de départ	Découvrir la sophrologie Ressentir du bien-être Apprendre à se gérer Apprendre à respirer Mieux-être

Satisfaction / Retours

Satisfaction globale	<p>100% des participants satisfaits du cycle, autant sur l'organisation (accueil, horaires, matériel, lieu...) que sur le contenu.</p> <p>Un bémol sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La température de la salle, assez basse en période hivernale. ➤ La durée de la séance (normalement 1h mais la sophrologie déborde souvent)
Bénéfices	<p>Bénéfices durant les séances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apaisement pour 80% • Lâcher prise et écoute du corps pour 2/3 des participantes <p>Bénéfices après les séances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du bien-être au quotidien et gestion du stress pour plus de la moitié du groupe

Perspectives

Souhait de renouveler participation sur une autre action	Presque toutes les participantes
Thématique	<p>Bien-être</p> <p>Ateliers mémoire</p> <p>Marche, sport</p>

ATELIERS « MÉDITATION »

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les seniors à se reconnecter à leurs corps, leurs ressentis et émotions • Permettre aux seniors de retrouver confiance en eux et de renouer des relations avec l'extérieur, la nature • Proposer un cadre sécurisant pour retrouver de l'apaisement et se libérer des tensions accumulées au quotidien • Outiller les seniors avec des exercices à investir personnellement sur le long terme à domicile (cohérence cardiaque, relaxation...)
Détails de l'action	6 séances pour découvrir la médiation de pleine conscience, en travaillant sur différentes techniques psycho corporelles douces. La moitié des séances aura lieu en extérieur, sous forme de marche méditative, afin de se reconnecter avec la nature et les cinq sens
Animateur	Isabelle BORDE, sophrologue installée sur Saint-Prouant
Financement	Conférence des financeurs du CD85 Carsat Participation des usagers Commune (mise à disposition de la salle) CIAS (temps agent et collation)

Mise en œuvre

Session 1	Mardis matin du 14 mai au 18 juin, 9h30-10h30 Saint Hilaire le Vouhis
Session 2	Mardis 17, 24 septembre et 01, 08, 15, 22 octobre de 9h30 à 10h30 Rochetretjoux

Évaluation

Participants (nbre, sexe, âge, résidence,	<p>20 participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 15 femmes et 5 hommes • 2 de Bournezeau, 8 de Chantonay, 3 de Rochetretjoux, 1 de Ste Cécile, 3 de St Germain de Prinçay, 2 de St Martin des Noyers, 1 de St Prouant. • 18 ont entre 60-69 ans, 2 entre 70-79 ans.
---	---

Attentes de départ	Découvrir la méditation, de ses bienfaits Prendre du temps pour soi Rencontrer de nouvelles personnes Se reconnecter à son corps, à la nature Apprendre des techniques, des outils
--------------------	--

Satisfaction / Retours

Satisfaction globale	100% des participants satisfaits du cycle, autant sur l'organisation (accueil, horaires, matériel, lieu...) que sur le contenu. Un bémol sur l'heure de début d'activité (trop tôt).
Bénéfices	Bénéfices durant les séances : <ul style="list-style-type: none"> • Relaxation, détente • Ecoute des sensations, et ressentis, prise de conscience du corps, de la respiration • Partage, échanges, lien social, bon temps Bénéfices après les séances : <ul style="list-style-type: none"> • Plus grande connexion à soi-même, écoute du corps et de la tête • Plus d'énergie, de vitalité, d'enthousiasme • Application pratique des exercices
Points positifs	Diversité des outils et des techniques apprises Possibilité de réaliser les séances dans la nature
Difficultés / Besoins persistants	Souhait pour plusieurs participants de continuer les séances

Perspectives

Souhait de renouveler participation	La totalité des participants
Thématique	Bien-être +++ (yoga) Sport, marche, gym Ateliers mémoire, nutrition

PHOTOS



ATELIERS « GARDONS LA FORME »

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir les capacités physiques des participants (musculaires, cardio-respiratoires, équilibre) et leur redonner confiance en ces dernières • Accompagner les participants vers la reprise d'une activité physique régulière individuelle ou collective • Améliorer le bien-être émotionnel et favoriser le lien social
Détails de l'action	Cycle de 6 séances multisports (rallye photo à pied, marche d'orientation, ateliers de motricité...). Les activités sont adaptées aux capacités physiques des participants.
Animateur	Aurélien BOSSARD, éducateur sportif spécialisé en activité physique pour tous, travaillant sur le secteur
Financement	Conférence des financeurs du CD85 Carsat Commune (mise à disposition de la salle) CIAS (temps agent et collation) 5€ à la charge des participants

Mise en œuvre

Session 1	Mardis après-midi du 10 janvier au 20 février. Salle Omnisports, Bournezeau
Arrêt des ateliers = Remplacés par des balades santé	

Évaluation

Participants (nbre, sexe, âge, résidence,	<p>11 participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8 femmes et 3 hommes • 8 entre 60-69 ans, 2 entre 70-79 ans et 1 entre 80-89 ans • 5 de Bournezeau, 4 de Chantonay, 1 de Saint-Hilaire-le-Vouhis, 1 de St Prouant
Attentes de départ	<p>Faire du sport Découvrir de nouvelles activités sportives Prendre l'habitude de faire de l'activité physique</p>

Satisfaction / Retours

Satisfaction globale	100% des participants satisfaits du cycle, autant sur l'organisation (accueil, horaires, matériel, lieu...) que sur le contenu.
Bénéfices	<p>Bénéfices au niveau des capacités physiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la forme musculaire pour 78% • Amélioration du souffle et de l'équilibre pour 67% <p>Bénéfices au niveau du moral :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus d'énergie au quotidien pour 78%
Points positifs	<p>Activités très variées et découverte de nouvelles activités.</p> <p>Convivialité</p> <p>Dernière séance en extérieur.</p>

Perspectives

Souhait de renouveler participation sur une autre action	Pour ¾ des participants
Thématique	<p>Eveil du corps</p> <p>Ateliers mémoire</p>

Photos



DÉPISTAGES ICOPE

Objectif	<ul style="list-style-type: none">• Limiter le nombre de personnes âgées dépendantes dans les années à venir• Favoriser un vieillissement en bonne santé et préserver l'autonomie.
Détails de l'action	Une démarche pour toutes les personnes de 60 ans et +, qui se déroule en 5 étapes : <ul style="list-style-type: none">• Step 1 : Dépistage• Step 2 : Evaluation• Step 3 : Plan de soin personnalisé• Step 4 : Fléchage du parcours de soins et suivi du plan d'intervention• Step 5 : Implication des collectivités et soutien aux aidants
Animateur	Professionnels de santé libéraux formés, au sein de la CPTS Centre Vendée
Financement	CPTS Centre Vendée

Mise en œuvre

1^{er} temps : Step 1	30 participants dont 8 ont besoin d'une analyse approfondie.
2^{ème} temps : Step 2 + step 1	10 participants.



BALADES SANTÉ

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les participants vers la reprise d'une activité physique encadrée • Maintenir les capacités physiques des participants (musculaires, cardio-respiratoires, équilibre) et leur redonner confiance en ces dernières • Améliorer le bien-être émotionnel et favoriser le lien social
Détails de l'action	<p>Ces balades santé mensuelles seront animées par un éducateur sportif spécialisé dans l'activité physique pour tous, qui exerce sur la Communauté de communes.</p> <p>Elles sont construites autour d'un fil conducteur : « Je prends soin de moi au quotidien ».</p> <p>L'enjeu est d'accompagner les seniors dans la construction d'un rituel de vie simple et réalisable. Chaque balade sera l'occasion d'aborder un thème différent et donc de travailler des exercices à reproduire dans son quotidien : la mobilité, le réveil musculaire, les étirements, l'équilibre, l'hydratation...</p> <p>Chaque balade aura lieu dans une commune différente, afin d'aller chercher les seniors au plus proche de leur lieu de vie</p>
Animateur	Aurélien BOSSARD, éducateur sportif spécialisé en activité physique pour tous, travaillant sur le secteur
Financement	Conférence des financeurs du CD85 Carsat Commune (mise à disposition de la salle) CIAS (temps agent et collation) 5€ à la charge des participants

Mise en œuvre

Balade 1	Mardi 9 avril à Bournezeau Réveil musculaire
Balade 2	Vendredi 17 mai à Saint-Germain-de-Prinçay Respiration
Balade 3	Jeudi 20 juin à Sigournais Nutrition et hydratation
Balade 4	Jeudi 19 septembre 2024 à Sainte-Cécile Prévention et règles de déplacement
Balade 5	Jeudi 17 octobre 2024 à Saint-Prouant Moyens matériels ou naturels

Balade 6	Mardi 19 novembre 2024 à Saint-Hilaire-le-Vouhis Mobilité
Balade 7	Mardi 10 décembre 2025 à Chantonay Renforcement à la maison

Évaluation

Participants (nbre, sexe, âge, résidence,	<p>72 participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 62 femmes et 10 hommes • 49 entre 60-69 ans, 20 entre 70-79 ans et 3 entre 80-89 ans • 10 de Bournezeau, 16 de Chantonay, 4 de Rochetretoux, 5 de Sainte-Cécile, 12 de Sigournais, 17 de Saint-Germain-de-Prinçay, 1 de Saint-Hilaire-le-Vouhis, 2 de Saint-Martin-des-Noyers, 4 de St Prouant, 6 de Sigournais, 3 hors CCPC
Attentes de départ	<p>Attentes physiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler l'équilibre • Améliorer la condition physique • Se remettre en forme progressivement, se refamiliariser avec le sport • Prendre l'air • Avoir des conseils <p>Lien social, rencontrer du monde, avoir un rituel, découvrir les communes du territoire</p>

Satisfaction / Retours

Satisfaction globale	100% des participants satisfaits du cycle, autant sur l'organisation (accueil, horaires, matériel, lieu...) que sur le contenu.
----------------------	---

Bénéfices	<p>Bénéfices au niveau des capacités physiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles habitudes : réveil musculaire, hydratation, ... ; • Meilleure forme physique ; • Souplesse. <p>Bénéfices au niveau du moral :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moment de lâcher prise ; • Convivialité ; • Détente.
Points positifs	<p>Séances en extérieur lorsque la météo le permet. Thèmes très variés. Convivialité.</p>
Difficultés / Besoins persistants	/

Perspectives

- Balade délocalisée en juillet (bord de mer, ...)



BALADES AVC

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser le plus de monde possible à la détection des signes de l'AVC et au déclenchement des secours.
Détails de l'action	Une balade santé avec 3 arrêts ludiques pour s'informer sur l'AVC. Un temps-fort intergénérationnel sur inscription avec le Lycée Sainte-Marie, puis balade autonome pendant deux semaines.
Animateur	Virginie BESSON, infirmière Asalée Andréa FRAPPIER, infirmière filière AVC au CHD Vendée Partenariat avec le Lycée Sainte Marie (Terminale ASSP) – Nadège BESSONET
Financement	Communauté de Communes Communes (mise à disposition de la salle) CIAS (temps agent et collation)

Mise en œuvre

Session 1	Jeudi 26 septembre à 13h30 – puis balade autonome pendant 2 semaines Chantonnay
Session 2	Jeudis 14, 21, 28 novembre, 05, 12, 19 décembre dis 14, 21, 28 novembre, 05, 12, 19 décembre Foyer des Jeunes, Sigournais

Participants (nbre, sexe, âge, résidence,	<p>Chantonnay :</p> <ul style="list-style-type: none"> 11 participants 10 femmes, 1 hommes, 4 de Chantonnay, 1 de Sainte-Cécile, 5 de Bournezeau, 1 de Saint-Germain-de-Prinçay <p>Bournezeau :</p> <ul style="list-style-type: none"> 35 participants 25 femmes, 10 hommes 1 de Chantonnay, 1 de Saint-Prouant, 32 de Bournezeau, 1 hors CCPC.
---	---

ATELIERS DE RIGOLOGIE

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer un cadre sécurisant favorisant la libération émotionnelle et la détente. • Accompagner les seniors vers un mieux-être psychologique et physique. • Permettre aux seniors de se reconnecter à leur joie de vivre authentique.
Détails de l'action	Cycle de 6 ateliers d'une heure et demie, alliant mouvement du corps et lâcher prise psychologique, et utilisent différents outils (jeux, chants, danses, respirations...).
Animateur	Hélène AUDUREAU, infirmière et animatrice en yoga du rire certifiée par l'institut français yoga du rire et rire santé installée sur le territoire
Financement	Conférence des financeurs du CD85 Carsat Commune (mise à disposition de la salle) CIAS (temps agent et collation) 5€ à la charge des participants

Mise en œuvre

Session 2	Jeudis 14, 21, 28 novembre, 05, 12, 19 décembre dis 14, 21, 28 novembre, 05, 12, 19 décembre Foyer des Jeunes, Sigournais
------------------	--

Évaluation

Participants (nbre, sexe, âge, résidence,	<p>11 participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 11 femmes • 8 entre 60-69 ans, 2 entre 70-79 ans et 1 entre 80-89 ans • 4 de Chantonay, 2 de Rochetreyoux, 1 de Sainte-Cécile, 1 de Saint-Germain-de-Prinçay, 3 de Sigournais.
Attentes de départ	<ul style="list-style-type: none"> • Découvrir des outils • Gestion du stress • Détente • Rencontrer du monde

Satisfaction / Retours

Satisfaction globale	100% des participantes satisfaites du cycle, autant sur l'organisation (accueil, horaires, matériel, lieu...) que sur le contenu.
----------------------	---

Bénéfices	<ul style="list-style-type: none">• Détente• Échange
Points positifs	Activités très variées. Convivialité
Difficultés / Besoins persistants	Conseils de lecture

4. LIEN SOCIAL

CINÉ-SENIORS

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> Fédérer les seniors autour d'une activité de loisirs apprécié de ce public : le cinéma Proposer un espace de rencontres et d'échanges aux seniors du territoire Rassembler les résidents des structures et les seniors du domicile
Détails de l'action	Film choisi par un échantillon de seniors et les professionnels des établissements d'hébergement.
Financement	4€ à la charge de chaque participant

Mise en œuvre

Jeudi 29 février 2024	Donne-moi des ailes
Vendredi 12 avril 2024	Le dernier jaguar
Vendredi 7 juin 2024	N'avoue jamais
Vendredi 6 décembre 2024	Un p'tit truc en plus

Évaluation

<p>Jeudi 29 février 2024</p> <p>Séance pendant les vacances Intergénérationnel, ouvert aux petits-enfants</p>	<p>56 participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> 19 seniors du domicile 12 enfants 25 résidents (9 de l'EHPAD les Humeaux à Bournezeau, 6 des Grands-Parents à Ste Cécile et 12 du Tail Fleuri à St Germain de Prinçay) <p>Pour les 19 seniors du domicile :</p> <ul style="list-style-type: none"> 13 femmes (70%) et 6 hommes (30%) 1 de Bournezeau, 13 de Chantonay, 2 de St Germain de Prinçay, 1 de Saint Prouant, 1 de Sigournais, 1 hors CC (Bazoges)
Vendredi 12 avril 2024	<p>31 participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> 17 seniors du domicile

	<ul style="list-style-type: none"> • 14 résidents (7 de l'EHPAD Les Humeaux, 7 du Tail Fleuri) <p>Pour les 17 seniors du domicile :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 9 de Chantonay, 5 de St Germain et 1 de St Prouant et 2 hors CCPC • 14 femmes et 3 hommes
Vendredi 7 juin 2024	<p>64 participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 39 seniors du domicile • 25 résidents (6 des Grands-Parents, 8 des Humeaux et 11 de l'Assemblée) <p>Pour les 39 seniors du domicile :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 33 femmes et 6 hommes • 1 de Bournezeau, 24 de Chantonay, 1 de Rochetrejoux, 1 de Sainte-Cécile, 4 de Saint-Martin-des-Noyers, 1 de Saint-Prouant, 3 de Saint-Vincent Sterlanges, 1 de Sigournais, 2 hors CCPC
Vendredi 8 décembre 2023	<p>125 participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 93 seniors du domicile • 32 résidents (10 résidents RA Le Tail Fleuri, 8 résidents RA Les Grands Parents, 8 résidents EHPAD Les Humeaux, 6 résidents EHPAD L'Assemblée). <p>Pour les 39 seniors du domicile :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 68 femmes et 25 hommes • 1 de Bournezeau, 60 de Chantonay, 6 de Rochetrejoux, 7 de Sainte-Cécile, 7 de Saint Germain-de-Prinçay, 2 de Saint-Hilaire-le-Vouhis, 4 de Saint-Prouant, 6 hors CCPC

PROJET SUZANNE

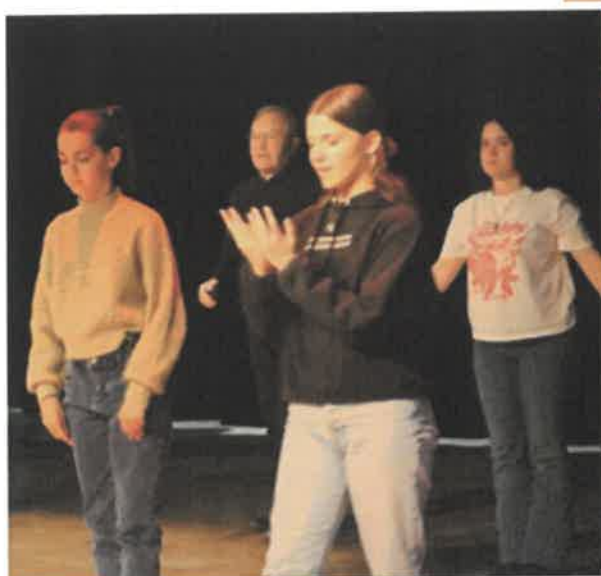
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le lien intergénérationnel entre adolescents et personnes âgées • Lutter contre l'isolement des personnes âgées • Proposer aux habitants du territoire un spectacle et un temps d'échanges autour de la question de l'isolement des personnes âgées
Détails de l'action	<p>Le projet se déroule en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un stage de pratique théâtrale de 3 jours (3x6h) à destination d'un groupe mixte composé d'adolescents à partir de 12 ans et de personnes âgées. Artistes intervenants : Marine Garcia Garnier (autrice, metteure en scène et comédienne) et Yoanna Marilleaud (comédienne). L'objectif de ce stage est de créer des scénettes autour des thèmes de l'isolement des personnes âgées et du lien entre les générations. • Une représentation du spectacle professionnel « Suzanne », créé et interprété par les artistes du collectif l'Improbable, précédée d'une restitution des scénettes interprétées par les participants au stage et suivie d'un temps d'échanges avec le public.
Animateur	<p>Marine Garcia Garnier (autrice, metteure en scène et comédienne) et Yoanna Marilleaud (comédienne). Familles Rurales (temps d'échanges après représentation)</p>
Financement	<p>CCPC MSA (Coup de pouce) ARS Spectateurs</p>

Mise en œuvre / Évaluation

Public rencontré	<p>8 adolescents entre 11 et 15 ans 3 seniors de 71 à 76 ans 115 spectateurs pour la représentation finale</p>
Réussites	<ul style="list-style-type: none"> • Belle mobilisation des adolescents • Scénettes de qualité • Activité intergénérationnelle

Points à améliorer

- Mobilisation plus difficile des seniors en raison de la durée et de l'intensité du stage proposé
- Les échanges avec la salle sont assez limités. Les échanges ont constitué essentiellement en témoignages des participants au stage.

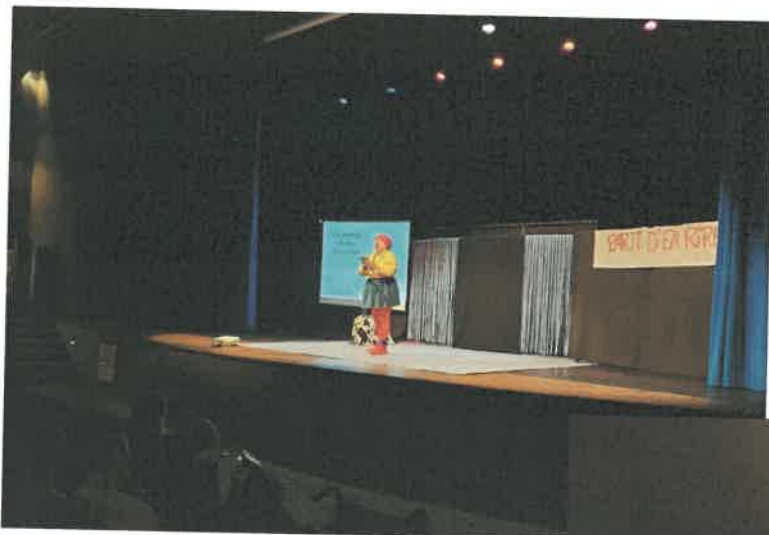


CONFÉRENCE SPECTACLE « RIRE C'EST BON POUR LA SANTÉ »

Objectif	Proposer un temps convivial pour favoriser le lien social.
Détails de l'action	Conférence-spectacle sur les bienfaits du rire sur la santé
Animateur	Marie JOLION, artiste clowne
Financement	Agirc Arcco (artiste clown) Commune (Mise à disposition salle) CIAS (Temps de convivialité)

Mise en œuvre / Évaluation

Public rencontré	66 participants. Retours très positifs sur le spectacle.
-------------------------	---



VISITE MICRO-FOLIE ET ATELIER

Objectif	Faire découvrir l'offre de la Micro-Folie à un public seniors.
Détails de l'action	Visite de la Micro-Folie autour d'une playlist d'œuvre du Douanier Rousseau, suivie d'un atelier d'initiation à la linogravure.
Animateur	Marion DEBENEST, médiatrice
Financement	CCPC (Temps agent) CIAS (Temps agent pour communication)

Retour de cette première expérience :

- 4 participants : 3 femmes / 1 hommes ; 2 de Chantonnay, 1 de Ste Cécile et 1 de Sigournais.
- 3 des participants découvraient la Micro-Folie et n'en avait pas entendu parler auparavant
- Participants content de la visite et de l'activité proposée

MOIS BLEU

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Favoriser le lien social entre les seniors du territoire et lutter contre l'isolement• Remobiliser les capacités physiques des seniors via un bal / une marche bleue• Valoriser les talents des seniors des communes accueillantes (chorale, danse...)• Favoriser le lien intergénérationnel
Détails de l'action	Plusieurs actions proposées durant le mois d'octobre, en lien avec les EHPADs, résidences autonomie et associations de retraités. Binôme de communes pilotes avec le CIAS cette année : Chantonay et Sainte-Cécile
Financement	CIAS Commune (mise à disposition de salles)

Mise en œuvre

Ciné-seniors	Mardi 1er octobre 2024 - 14h30 Mardi 15 octobre 2024 - 14h30 Suivi d'un goûter Présence des élèves de Bac Pro ASSP du lycée Ste Marie de Chantonay
Exposition	Mercredi 2 octobre à la Résidence Autonomie Les Grands-Parents à Sainte-Cécile Exposition photo de Roland OZIEL, photographe animalier.
Fête de l'automne	Samedi 5 octobre à la Résidence Autonomie Le Tail Fleuri à Saint-Germain-de-Prinçay. Journée festive en musique, vente de produits confectionnés par les résidents et bénévoles de l'association « Au fil de l'âge »
Visite Guidée Micro-Folie	Jeudi 10 octobre à 10h00 à la salle Fonteneau de Saint-Vincent-Sterlanges. Visite guidée et ateliers autour de Notre-Dame-de-Paris.
Loto	Samedi 12 octobre à partir de 13h30 à l'EHPAD L'assemblée de Chantonay

Après-midi de convivialité	Mardi 18 octobre 20224 après-midi à la salle Antonia à Chantonnay. Au programme : <ul style="list-style-type: none"> • Marche bleue • Valorisation des talents de Chantonnay (danse folklorique et danse country et en ligne) • Dégustation de produits locaux Présence des élèves de Bac Pro ASSP du lycée Ste Marie de Chantonnay
Spectacle	Jeudi 17 octobre à 15h à la salle Antonia à Chantonnay Animé par Jacques et Daniel : chansons, sketches et histoires courtes.
Loto	Samedi 26 octobre à partir de 13h30 à l'EHPAD Les Erables à Saint-Prouant.

Évaluation

Ciné-seniors	<p><u>223 participants :</u></p> <p>140 seniors des clubs et du domicile :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Club de Sigournais, Club de Saint-Germain-de-Prinçay, Retraite sportive, Club de Saint-Vincent-Sterlanges, Club de Saint-Prouant, Club de Saint-Hilaire-le-Vouhis, Club de Sainte-Cécile, Club de Chantonnay, Club de Saint-Martin <p>53 résidents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 de l'EHPAD l'Assemblée, 21 de l'EHPAD les Erables, 10 de l'EHPAD des Humeaux, 4 de la résidence PHV à Bournezeau, 7 du Tail Fleuri, 5 du Foyer soleil de Bournezeau <p>14 élèves 16 accompagnateurs</p>
---------------------	---

<p>Après-midi de convivialité</p>	<p>280 participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les 3 EHPADS, 2 résidences autonomie, accueil de jour • Résidence PHV, foyer soleil, Au fil de l'âge • Les clubs de Bournezeau, Chantonay, St Germain, St Vincent, St Hilaire et la retraite sportive • Les jeunes du lycée Ste Marie (Première en bac pro ASSP)
<p>Spectacle</p>	<p>75 participants :</p> <p>24 seniors des clubs et du domicile</p> <ul style="list-style-type: none"> • Club de Saint-Vincent-Sterlanges, Club de Saint-Prouant, Club de Saint-Germain-de-Prinçay, Retraite sportive, seniors du domicile. <p>51 résidents</p> <ul style="list-style-type: none"> • 11 de l'EHPAD des Humeaux, 20 de l'EHPAD des Érables, 10 du Tail Fleuri, 10 des Grands Parents

5. SOUTIEN AUX AIDANTS

GROUPES DE PAROLES FRANCE ALZHEIMER VENDEE

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • Diminuer l'angoisse et la culpabilité de l'aidant grâce à une meilleure compréhension des comportements dus à la maladie. • Prévenir les situations d'épuisement qui affectent et psychique de l'aidant et entraînent des répercussions sur sa vie sociale et familiale. • Apporter du soutien et rompre le sentiment de solitude via l'échange des familles sur leurs expériences personnelles, à la fois semblables et singulières
Détails de l'action	2 groupes de paroles : <ul style="list-style-type: none"> • Groupe aidants : tous les 2 mois • Groupe aidants de malades jeunes : 1 fois par mois
Animateur	Psychologue de France Alzheimer Vendée
Financement	France Alzheimer Vendée

Mise en œuvre

Groupe aidants	Vendredis 14h30-16h30, Salle 26, Espace Sully à Chantonnay <ul style="list-style-type: none"> ➤ 8 séances en 2024 ➤ 13 participants
Groupe aidants de malades jeunes	Lundis 9h30-11h30, Salle 26, Espace Sully à Chantonnay <ul style="list-style-type: none"> ➤ 12 séances en 2024 ➤ 12 participants

HALTE RELAIS

Objectif	<p>Pour les aidés :</p> <ul style="list-style-type: none">• Mobiliser, maintenir les capacités cognitives, stimuler la mémoire• Valoriser, augmenter la confiance et l'estime de soi <p>Pour les aidants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Prendre du temps pour soi, trouver du répit• Apprendre des petits gestes pour être mieux à même de gérer les moments de stress au quotidien <p>Pour tous : Maintenir le lien social, favoriser les rencontres et les échanges, créer des liens</p>
Détails de l'action	<p>Deux heures d'activités spécifiques, une fois par mois :</p> <ul style="list-style-type: none">• Atelier de mobilisation cognitive pour les personnes aidées• Atelier détente et bien-être pour les aidants
Animateur	Une psychologue et une psychomotricienne de France Alzheimer Vendée
Financement	France Alzheimer Vendée

Mise en œuvre

Lieu	EHPAD Les Erables à Saint-Prouant
Dates	<ul style="list-style-type: none">➤ 9 séances réalisées➤ 19 participants

PERMANENCE NID DES AIDANTS

Objectif	Proposer une permanence mensuelle du Nid des aidants sur le territoire afin d'être au plus proche des aidants.
Détails de l'action	Présence une matinée par mois dans les locaux de la Communauté de communes.
Animateur	La coordinatrice du Nid des aidants
Financement	France Alzheimer Vendée

Mise en œuvre / Évaluation

Dates de présence	<ul style="list-style-type: none">➤ Permanence à la Communauté de Communes : 02/04/2024, 09/09/2024, 17/10/2024, 22/10/2024, 05/11/2024.➤ Intervention à domicile
Public rencontré	<ul style="list-style-type: none">➤ 9 aidants accompagnés➤ De 45 à 82 ans➤ Aidant pour un enfant ou conjoint (possibilité d'être accompagné pour un parent également) avec des pathologies différentes (AVC, parkinson, perte d'autonomie, troubles cognitifs, ...).

CINÉ-DÉBAT « MON VIEUX »

Objectif	Proposer un temps d'échanges sur le sujet de l'aide.
Détails de l'action	Visionnage du film « Mon vieux » suivi d'un temps d'échanges animé par le Nid des aidants
Animateur	La coordinatrice du Nid des aidants
Financement	Agirc Arcco (Séance de cinéma) Commune (Mise à disposition salle) CIAS (temps de convivialité)

Mise en œuvre / Évaluation

Date et lieu	Mardi 16 avril Ciné-Lumière de Chantonay
Public rencontré	113 participants Difficultés exprimées : <ul style="list-style-type: none">• Peur d'être seule• Réussir à tout assumer• Manque de connaissance sur la pathologie• Manque d'information sur les ressources existantes